

PROVINCE DU BRABANT WALLON
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE



Villers-la-Ville

PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL
AGENDA 21 Local
PARTIE 7 – RESUME PCDR

AVRIL 2024



Atelier d'architecture DR(EA)²M

Place Communale, 28

6230 Pont-à-Celles



Table des matières

INTRODUCTION 3

PARTIE 1 : ANALYSE DES CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE4

 Structure physique, naturelle et paysagère4

 Bâti, patrimoine, espaces publics et urbanisme5

 Démographie et caractéristiques socio-économiques.....6

 Economie7

 Logement et immobilier8

 Services et équipements collectifs9

 Mobilité10

 Politique énergétique et environnementale11

PARTIE 2 : PARTICIPATION CITOYENNE12

 Les étapes clefs et le pilotage communal.....12

 L'élaboration du PCDR de Villers-la-Ville en résumé.....12

 L'information, la consultation des forces vives locales et de la population13

 Consultation en ligne via la plateforme participative13

 La CLDR13

 Les premiers résultats concrets de l'Opération de Développement rural14

 Les projets du lot 014

PARTIE 3 : DIAGNOSTIC PARTAGE15

 Habiter à Villers-la-Ville15

 Travailler à Villers-la-Ville16

 Se divertir à Villers-la-Ville.....16

 Se déplacer à Villers-la-Ville.....17

PARTIE 4 : STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT18

PARTIE 5 : PROJETS.....19

PARTIE 6 : TABLEAU RECAPITULATIF21



INTRODUCTION

L'objectif du Programme Communal de Développement Rural est l'amélioration des conditions de vie des habitants au sein de la commune de Villers-la-Ville et ce, dans l'ensemble des domaines de la vie communale.

Le Programme Communal de Développement Rural s'articule en 6 parties distinctes mais interconnectées :

- Partie 1 : Analyse des caractéristiques de la commune

Également appelé « Diagnostic objectif », cette partie consiste en le regroupement d'un ensemble de données objectives (statistiques et observations de terrains) permettant de dresser un portrait du territoire communal et de le comparer avec d'autres entités de références telles que les communes voisines, la Province du Brabant-Wallon ou encore la Région Wallonne.

- Partie 2 : Consultations citoyennes

Cette partie est transversale et concerne l'ensemble des autres parties du PCDR, puisqu'elles ont été élaborées avec les membres de la CLDR.

- Partie 3 : Diagnostic partagé

Cette partie permet de confronter les résultats de la partie 1 (diagnostic objectif) avec le ressenti des citoyens (diagnostic subjectif).

- Partie 4 : Stratégie de développement

Cette partie regroupe les différents enjeux et objectifs que la commune et les citoyens se sont fixés pour le développement de leur territoire.

- Partie 5 : Projets

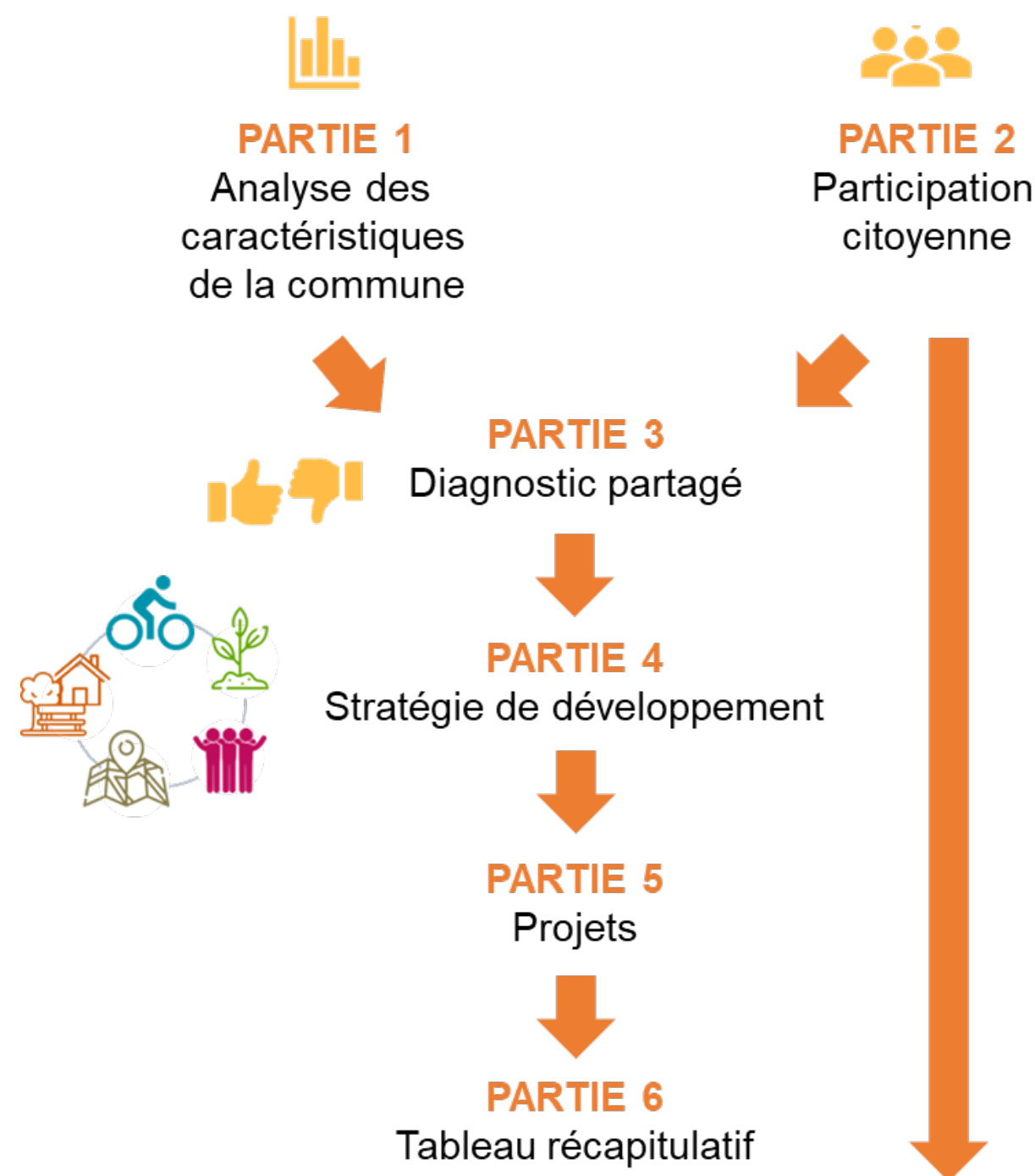
Cette partie reprend l'ensemble des projets à mettre en œuvre pour répondre à la stratégie du PCDR. Les projets sont programmés à court, moyen et long terme.

- Partie 6 : Tableau récapitulatif

Cette partie reprend sous forme de tableau la programmation, l'estimation financière, les porteurs de projets, etc. des projets du PCDR.

L'élaboration de ces différentes parties du PCDR de Villers-la-Ville s'est déroulée entre 2020 et 2024.

Il est à noter qu'il s'agit de la première Opération de Développement Rural menée sur la commune de Villers-la-Ville.





PARTIE 1 : ANALYSE DES CARACTERISTIQUES DE LA COMMUNE

La partie 1 du PCDR décrit le contexte communal à travers une dizaine de thématiques distinctes. Les pages qui suivent reprennent pour chaque thématiques les principales caractéristiques du territoire communal.

La commune de Villers-la-Ville, qui s'étend sur 48 km2, est située au Sud de la Province du Brabant-Wallon, dans l'arrondissement de Nivelles. Elle est limitrophe des communes hennuyères de Fleurus et Les Bons Villers, de la Commune Namuroise de Sombreffe et des communes Brabançonnes de Genappe, Court-Saint Etienne et Chastre.

L'actuelle entité résulte de la fusion, en 1976, de cinq villages : Sart-Dames-Avelines, Marbais, Villers-la-Ville, Tilly et Mellery.

Structure physique, naturelle et paysagère

Structure paysagère

- ✓ **Région agro-géographique** : Plateau limoneux brabançon, Hesbaye.
- ✓ **Territoires paysagers** : Vallonnements de la Dyle, de la Thyle et de leurs affluents, Bas-plateau limoneux brabançon et hesbignon.
- ✓ **Caractéristiques** : Mélange de boisements sur les pentes, d'urbanisation le long des cours d'eau et des voiries et d'étendues agricoles sur les plateaux ; surface plane mollement ondulée creusée par son réseau hydrographique dans les bas-plateaux limoneux brabançon et hesbignon.

Structure physique

- ✓ **Géologie** : Lié au socle cambro-silurien du Massif du Brabant, le sol non érodé par le réseau hydrographique est principalement concerné par la Formation de Bruxelles
- ✓ **Pédologie** : Conditionnée par la géologie du sol, favorable à l'agriculture sur une grande partie du territoire
- ✓ **Relief** : L'altitude moyenne est de 137 m (varie entre 80-90 m et 160-170 m)
- ✓ **Hydrogéologie** : 23 captages dont 4 pour la distribution publique d'eau
- ✓ **Bassin versant/hydrographique** : Bassin versant de Dyle (sous-bassin de la Thyle) et de la Sambre à l'extrême Sud de la Commune (sous-bassins de la Sambre et de l'Eau d'Heure)
- ✓ **Cours d'eau principal** : La Thyle (catégorie 2)
- ✓ **Occupation du sol** : 15,4 % urbanisé, 10 % boisé et 67,4 % de surfaces agricoles (terres arables et zones enherbées)

Structure naturelle

- ✓ **Sites de Grand Intérêt Biologique** : 6 sites sur 92,9 ha (1,9 % du territoire) + 1 site non délimité
- ✓ **Faune et flore** : nombre d'espèces dont des Espèces d'Intérêt Communautaire et protégées

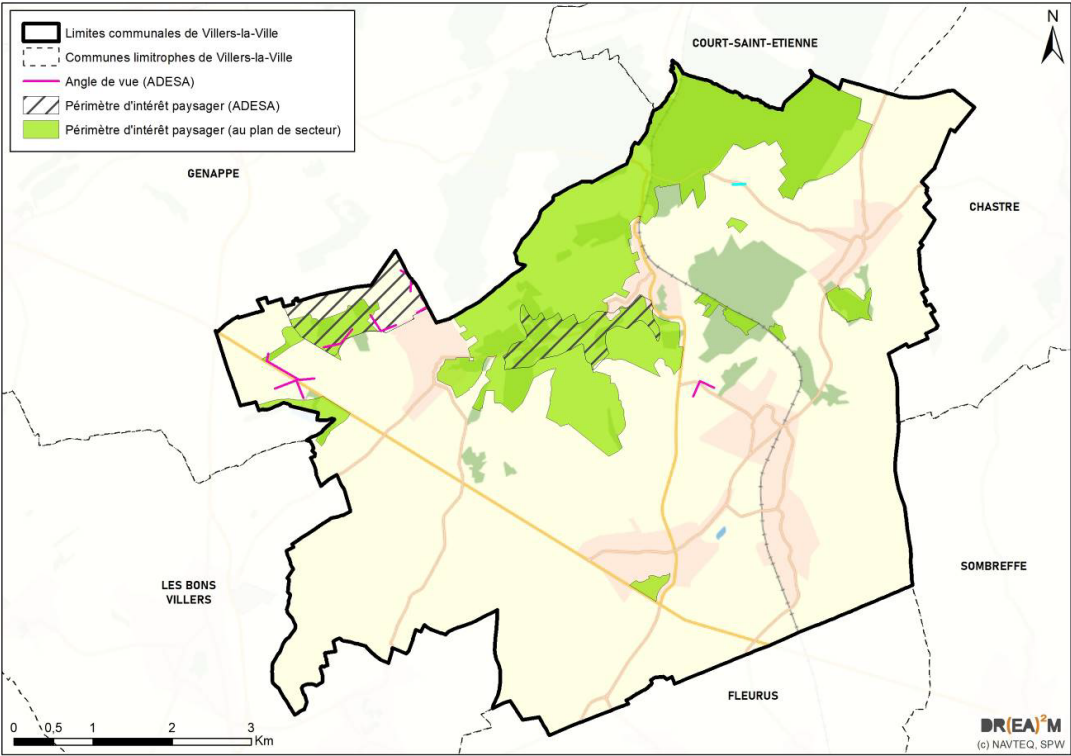
Sites naturels protégés

- ✓ **Réserves forestières** : absence
- ✓ **Réserves naturelles (RN)** : 1 RN agréée (26,19 ha)
- ✓ **Zone Natura 2000** : 1 périmètre sur 396,67 ha (8,25 % du territoire)
- ✓ **ZHIB (zone humide d'intérêt biologique)** : absence
- ✓ **Cavités souterraines d'intérêt biologique** : absence
- ✓ **AHREM** : 131 arbres remarquables

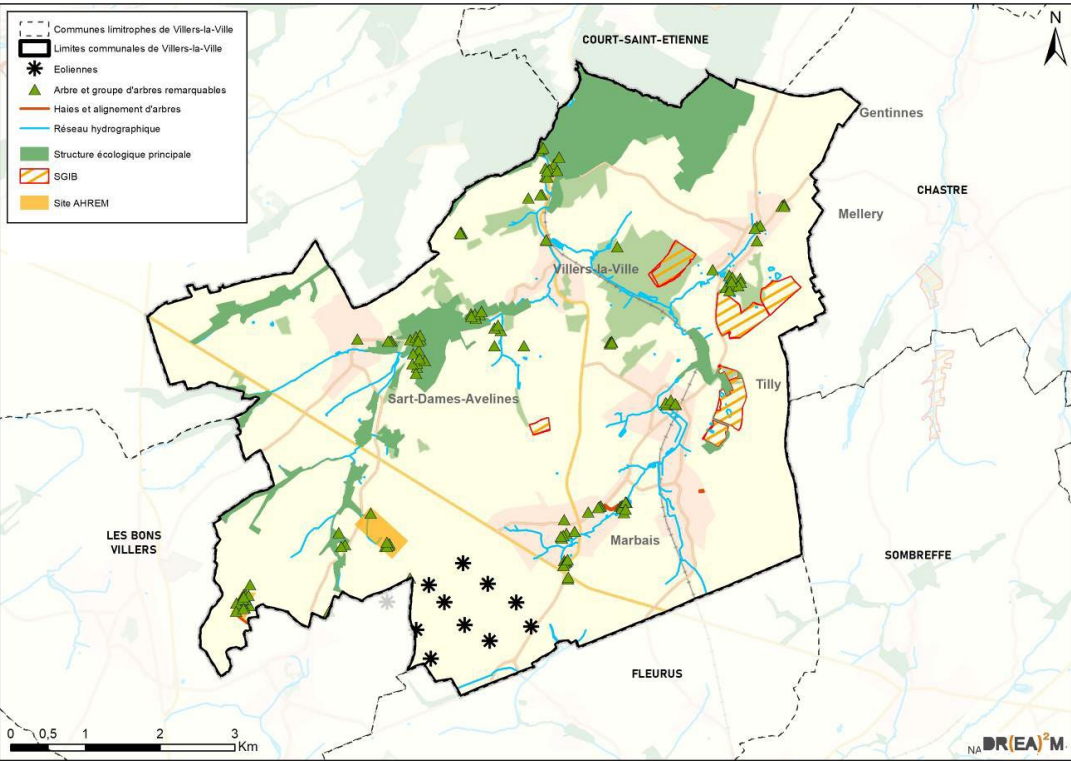
Mesures de protection, valorisation et sensibilisation

- ✓ **Plan de Biodiversité** : Oui, la Commune a répondu à différents appels à projets.

- ✓ **Contrat de Rivière** : Oui (Dyle-Gette et affluents)
- ✓ **Associations** : Centres régionaux d'initiation environnement de Villers-la-Ville, Les jardins partagés de Villers-la-Ville, Le syndicat d'initiative de Villers-la-Ville, Le GAL des 4 bras, Villers en transition, Cercle Horticole « L'entraide »



Périmètres d'intérêt paysager et des points/lignes de vue remarquables (Source : SPW – Carto : DR(EA)²M)



Structure écologique principale de Villers-la-Ville (Source : SPW-DGO3– Carto : DR(EA)²M)



Bâti, patrimoine, espaces publics et urbanisme

Contextualisation

- Nombre de villages : 5
- Noyaux bâtis : 9 noyaux bâtis villageois

Typologie du bâti dans les villages

- Villages stables : Mellery, Tilly
- Villages en extension : Marbais, Sart-Dames-Avelines, Villers-la-Ville
- Bâti traditionnel : Caractéristiques des régions agro-géographiques correspondantes
- Bâti contemporain : Pavillonnaire en brique entouré de haies non indigènes ou d'une clôture

Patrimoine

- Monuments classés : 3
- Sites classés : 5
- IPIC : 164 bâtiments
- Ensembles architecturaux : néant
- Patrimoine immobilier exceptionnel de Wallonie : ruines de l'Abbaye de Villers-la-Ville
- Sites archéologiques : 0 site protégé au sens de la Wallonie

Espaces publics

- Nombre de places : 5 places publiques
- Qualité des espaces publics :
 - Réaménagement récent : 12
 - Réaménagement ancien : 7
- Nombre de plaines de jeux : 4

Propriétés publiques

- CPAS : 17,32 % du territoire
- Province du Brabant wallon : 24,07 %
- RW : 13,88 %
- Etat belge : 7,01 %

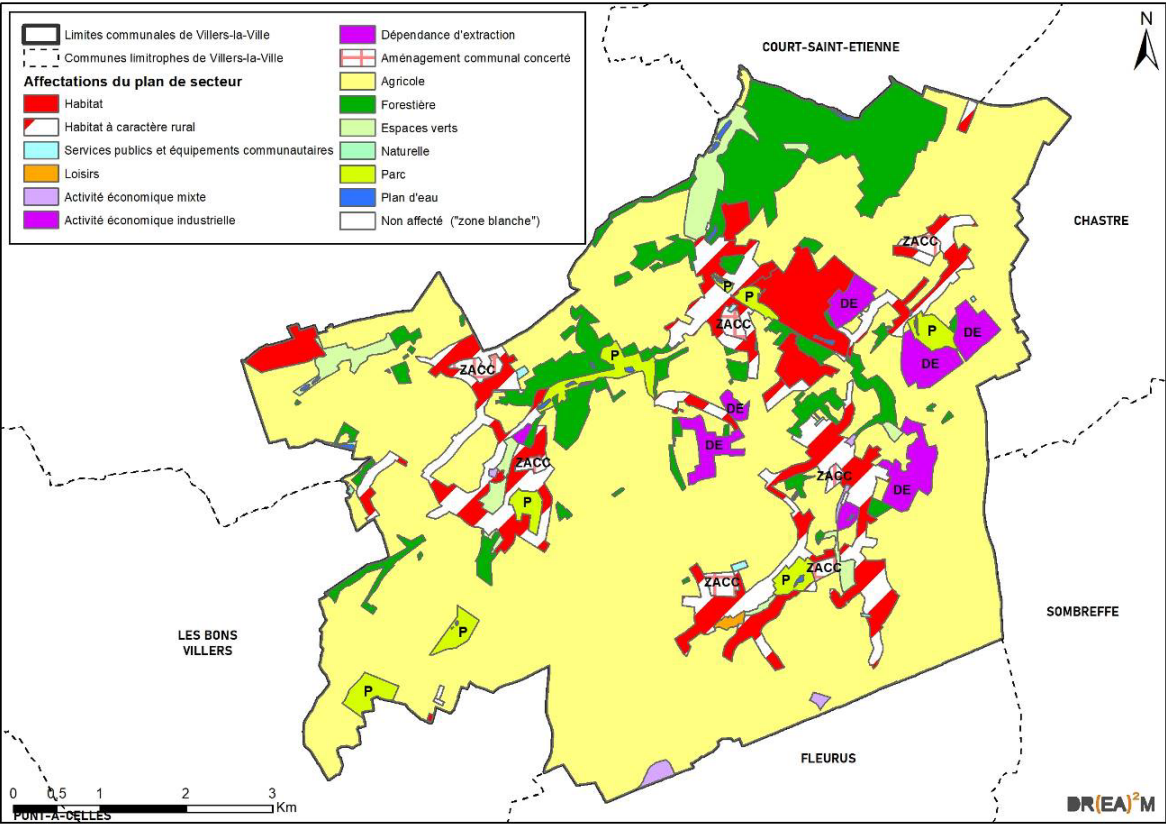
Documents de planification

- Plan de secteur : Nivelles (A.R. du 1er décembre 1981), Wavre-Jodoigne-Perwez (A.R. du 28/03/1979)
 - Zones non urbanisables : 83 % du territoire dont 83 % en zone agricole et 11,6 % en zone forestière
 - Zones urbanisables : 16,4 % du territoire dont 62,6 % en zone d'habitat à caractère rural, 16,9 % en zone d'habitat et 16,9 % en dépendance d'extraction
 - ZACC : 7 ZACC (47,5 ha)
- Schéma de développement communal (SDC)¹ : absence
- Pas de documents d'aménagement du territoire et d'urbanisme opérationnel ou réglementaire local à l'exception de nombreux lotissements (permis d'urbanisation) et d'une opération de remembrement rural clôturée

Organes consultatifs

- CCATM et CLDR : Oui

¹ SDC (ancien SSC, Schéma de Structure Communal)



Plan de secteur



Plaine de sport Communale de Marbisoux



Démographie et caractéristiques socio-économique

Démographie

- Population : 10.979 habitants (5.397 F, 5.305 H)
- Évolution (1995-2019) : +23,4 % (+2.031 hab)
- Densité (2019) : 222,8 hab./km²
- Répartition : Concentrée à Sart-Dames-Avelines et Marbais
- Âge moyen (2019) : 40 ans
- Taille moyenne | tendance (2019) : 2,57 pers. | ↗
- Typologie des ménages | tendance : 62,26 % de couples | ↗
25,4 % isolés | ↘
10,6 % monoparentales | ↘
- Part des ménages de type isolés de 65 ans et + (2019) : 10,7 %

Mouvements démographiques

- Solde naturel (2019) : +3,26/1.000 hab.
- Solde migratoire (2019) : +2.89/1.000 hab.
- Part de non-Belges (2019) : 4.27 %

Revenus

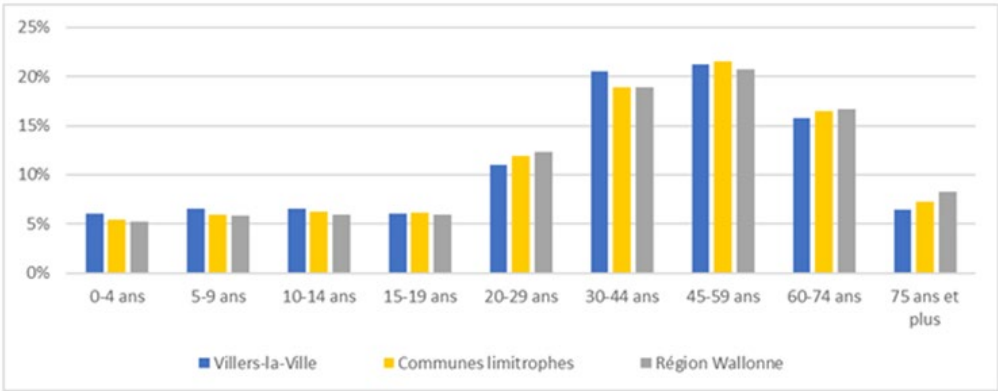
- Revenu annuel moyen (2017) : 39.351,00 € (30.671,00 € Wallonie)
- Bénéficiaires d'un RIS : 0.98 % de bénéficiaires parmi les 18-64 ans en 2019

Emploi

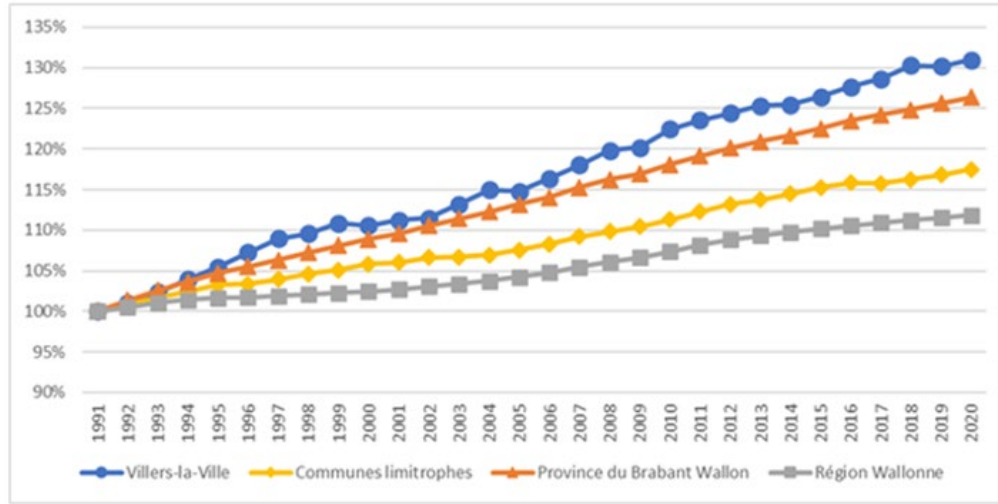
- Taux d'activité (2020) : 74,8 % (68 % en Wallonie)
- Taux d'emploi : 68,1 % (58.5 % en Wallonie)
- Taux de chômage : 8 % (13,2 % en Wallonie)
- Postes de salariés : 3.805 postes (73,2 % de la population active) en 2018
- Nombre d'indépendants : 1.466 indépendants (28,2 % de la population active)

Bassin d'emploi

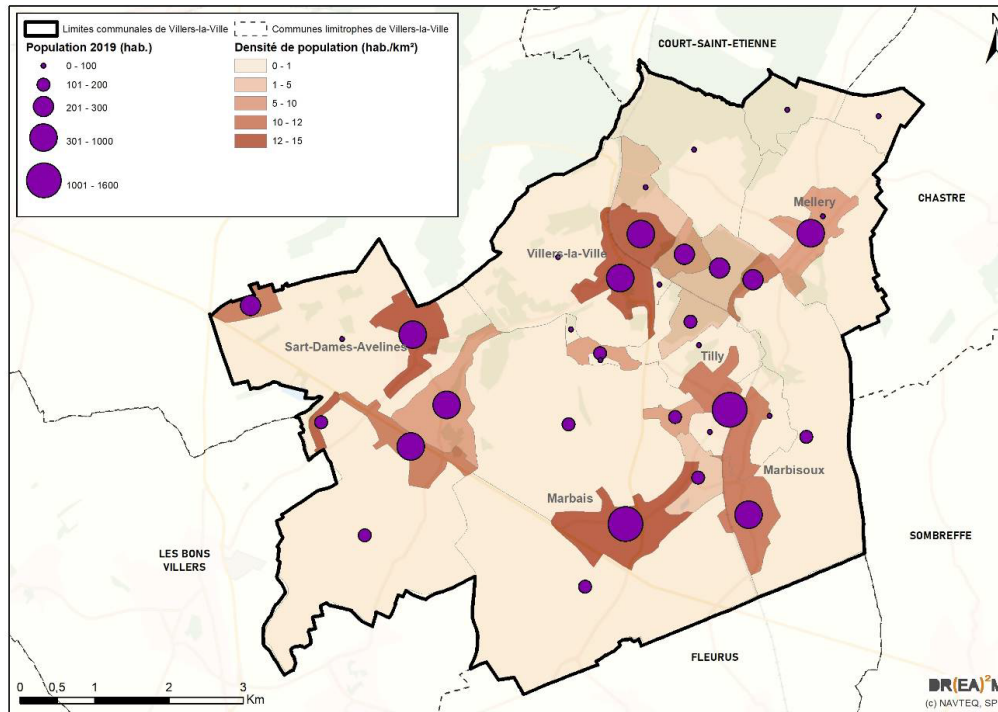
- Ratio d'emploi intérieur (2018) : 32,2 % (Wallonie : 58,5 %)
- Nombre de travailleurs salariés habitant la Commune : 3.838 salariés (2019)
- Nombre de postes salariés au sein de la Commune : 813 postes (2019)



Structure d'âge de la population à Villers-la-Ville comparée aux autres territoires de référence



Evolution de la population de VLV par rapport aux autres territoires de référence



Répartition spatiale de la population de Villers-la-Ville



Economie

Secteurs d'activité & entreprises

- Nombre d'entreprises actives sur le territoire : 163 en 2019
 - Secteur public : 26,3 % des entreprises
 - Secteur privé : 73,7 % des entreprises
 - Secteur primaire : 2,6 % des salariés, 8,3 % des indépendants
 - Secteur secondaire : 19,2 % des indépendants, 23 % des salariés,
 - Secteur tertiaire : 74,4 % des salariés, 72 % des indépendants
- Taille des entreprises : 37,9 % de moins de 10 employés, 28,2 % de 2 à 49 salariés et 23,5 % entre 50 et 99 salariés

Agriculture

- SAU (2019) : 70.91 % du territoire en SAU
- Nombre d'exploitations (2020) : 44 exploitations
- Âge des agriculteurs : 41 % âge compris entre 45-54 ans
- Remembrement : Gentinnes (1960) puis second Sombreffe (1976) et un troisième de Frasnes-lez-Gosselies (1987)
- Commission agricole : Non

Secteur primaire – autres activités

- Forêt : 10,10 % du territoire, dont 0 % de bois soumis
- Pêche : /

Secteur secondaire – industries

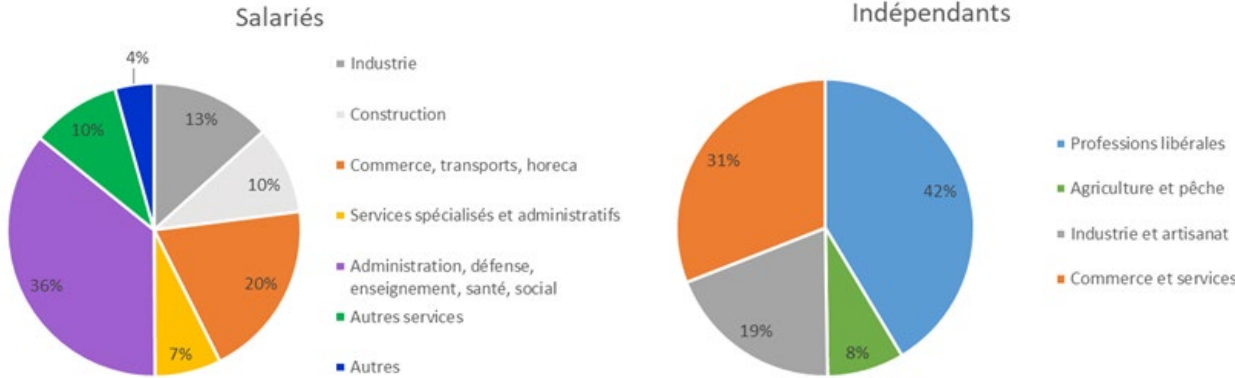
- Travailleurs : 19,20 % des indépendants et 23 % des salariés
- Carrières : non (anciennes sablières)
- Activités principales : construction, industrie chimique de transformation de métaux

Secteur tertiaire

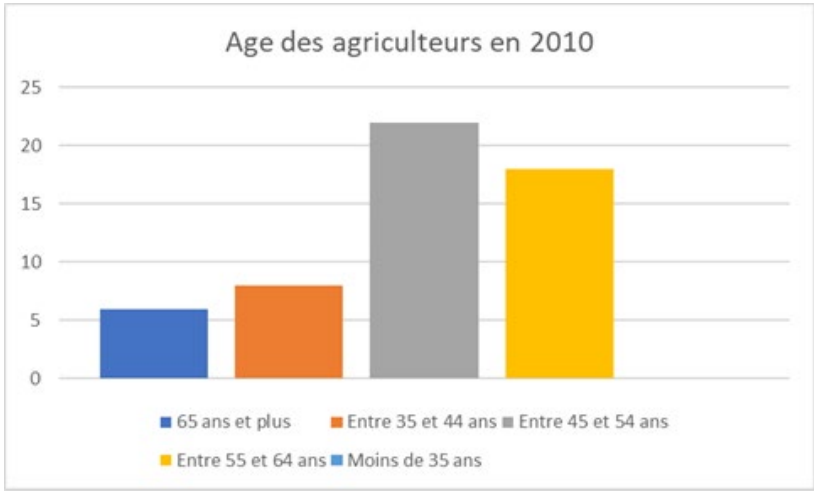
- Travailleurs : 72 % des indépendants et 74,4 % des salariés
- Activités principales : administration, défense, enseignement, santé et social, commerces transports et Horeca, professions libérales
- Commerces : majorité à Villers-la-Ville, Marbais et Sart-Dames-Avelines et le long de la N93, un marché hebdomadaire et plusieurs producteurs et artisans locaux
- Zone d'influence : Charleroi et Bruxelles (échelle régionale), Charleroi (achats semi-courants)
- Tourisme : Domaine de l'Abbaye et les nombreux sentiers de promenade présents sur le territoire communal.

Acteurs économiques et pôles d'emplois

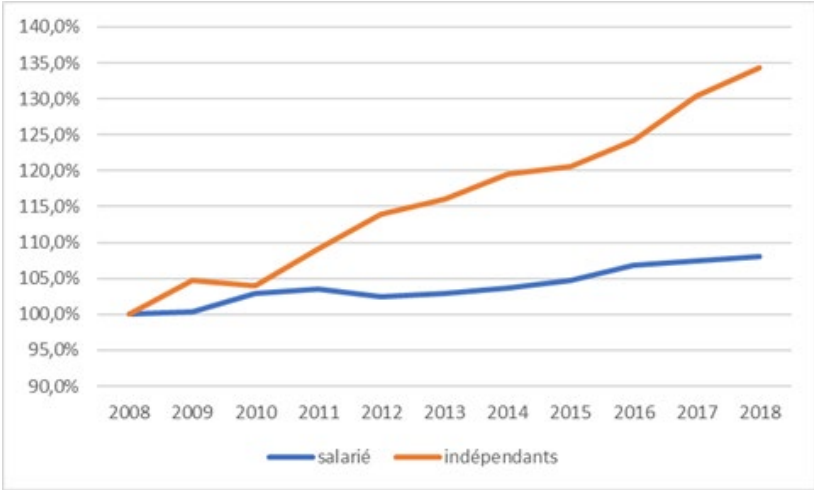
- PAE : pas sur le territoire communal, le plus proche se situe au parc de Nivelles Nord
- Pôles d'emplois à proximité : Louvain-la-Neuve, Nivelles, Charleroi
- Producteurs locaux : 17 et plus
- Autres acteurs : InBW, Syndicat d'initiative de Villers-la-Ville
- GAL : Pays des 4 Bras
- ADL : non



Répartition des postes salariés et indépendants de Villers-la-Ville en fonction des secteurs.



Répartition des tranches d'âges chez les agriculteurs de la Commune de Villers-la-Ville



Évolution du nombre de salariés et d'indépendants à Villers-la-Ville (2008 = 100%)



Logements et immobilier

Parc de logements

- Nombre de logements (2019) : 4.306 logements (+ 13.9 % depuis 2008)
- Types de logement (2019) :
 - > Maisons de type « ouvert » : 52 %
 - > Maisons mitoyennes et semi-mitoyennes : 28 %
 - > Appartements : 7 %
- Taille du bâti : +95 % supérieur à 65 m², 71 % supérieur à 104m²
- Âge du bâti : 33,60 % avant 1900, 23,1 % après 1982

Marché foncier et du logement

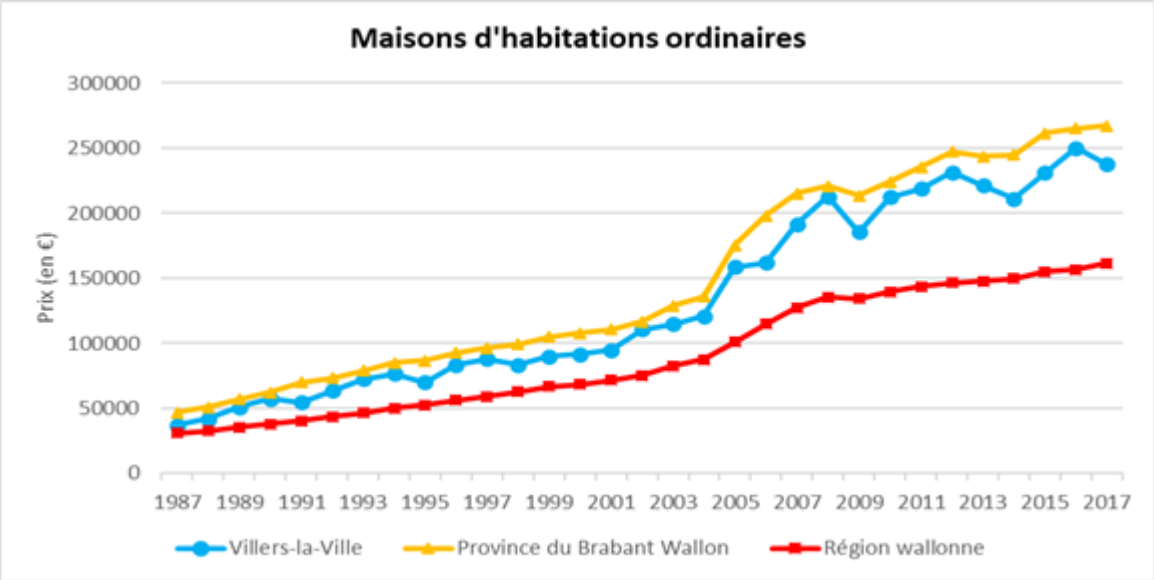
- Permis d'urbanisme : 80 permis en 2019 (49 % rénovation, 51 % nouveau)
- Prix médian de vente des maisons (2020) : ± 275.000 € (330.000 € en Province du Brabant wallon)
- Prix médian des terrains à bâtir en Brabant Wallon (2020) : 163.500 €
- Secondes résidences : 11

Logement et alternatives

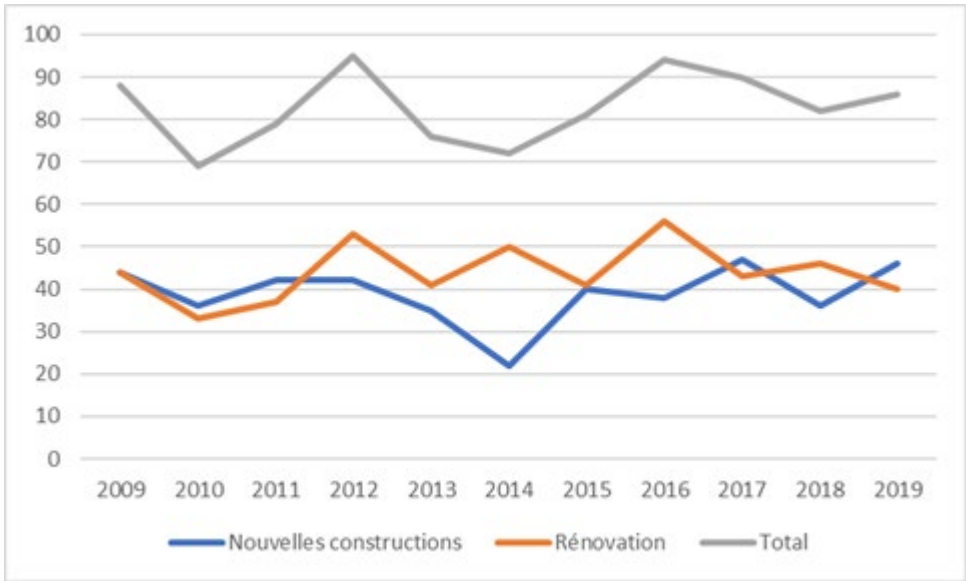
- Logements publics (2020) : 98 logements
- Agence Immobilière Sociale : Oui – 6 logements (2018)

Politique communale

- Programme communal d’actions en matière de logement : 2 projets dont un projet réalisé



Evolution du coût des maisons à Villers-la-Ville et sur les autres territoires de référence



Nombres de permis de bâtir octroyés pour la construction et la rénovation



Services et équipements collectifs

Sécurité et justice

- Police *locale* : La police locale Orne-Thyle Une antenne est située à Marbais.
- Service *incendie* : Zone de secours du Brabant wallon

Services postaux

- Un bureau de poste à Marbais (rue de Priesmont).

Services sociaux

- CPAS, PCS, Agence locale pour l'emploi : tous opèrent en vue de favoriser la réinsertion des personnes en difficulté et tous sont localisés à Villers-la-Ville.

Services scolaires

- Enseignement fondamental : 4 écoles communales réparties à Marbais, Marbisoux, Tilly et Villers-la-Ville et une école libre à Sart-Dames-Avelines ;
- Pas d'école secondaire sur le territoire ;
- Enseignement supérieur : absence de pôle universitaire (Louvain-la-Neuve est le pôle le plus proche) ;
- 922 élèves inscrits pour l'année 2019-2020 à Villers-la-Ville dans l'enseignement maternel et primaire (augmentation de 12,85 % depuis l'année 2005-2006). L'école communale de Tilly a récemment été agrandie et l'école libre de Sart-Dames-Avelines arrive à saturation. En revanche, l'école de Marbisoux est l'une des moins fréquentées de la Commune (deux classes seulement) ;
- Formation continue et professionnelle : il n'existe pas de centre de formation pour adultes dans la Commune ;

Services à l'enfance et à la jeunesse

- Accueil extrascolaire : l'école des devoirs à Marbais et le service d'accueil temps libre à VIV ;
- La Commune participe à l'opération « Place aux enfants » ;
- Existence d'un Conseil Communal des Enfants (CCE) ;
- Taux de couverture préscolaire de 28,9 places/100 enfants, ce qui est inférieur à la moyenne wallonne de 37,9 places/100 enfants.

Services au troisième âge

- Conseil Consultatif Communal des Aînés : objectif d'intégration des besoins des aînés dans les politiques de la Ville ;
- Résidences : 1 maison de repos située à Villers-la-Ville et une résidence pour seniors autonomes à Villers-la-Ville. La Commune de Villers-la-Ville possède 40 lits/1.000 habitants, ce qui est en dessous de la moyenne en Wallonie qui s'élève à 53 lits/1.000 habitants ;
- Sport à destination des seniors : clubs de gymnastique ; swing golf ;
- Associations : clubs des aînés, association gymnastique pour les seniors ;
- CPAS : dispense des services d'aide-ménagère, de dépannage, et de repas à domicile, destinés aux familles et aux aînés. La Commune de Villers-la-Ville dispose également d'un taxi social...

Services aux personnes en situation de handicap

- Handicontact : une personne référente est missionnée pour informer et orienter ;
- Conseil Consultatif de la Personne Handicapée
- Villers-la-Ville a rejoint le service Sour'Dimension qui s'adresse aux personnes sourdes ou malentendantes.

Hôpitaux et services de soins

- Hôpitaux : le plus proche est située à Ottignies Louvain-la-Neuve ;
- Pharmacie : 3 pharmacies sur le territoire (1 à Villers-la-Ville, 1 à Marbais, et 1 à Tilly) ;
- Médecine : 15 médecins généralistes soit 1.045 habitants par médecin généraliste ETP. Un poste de garde est disponible à Villers-la-Ville.

Services à destination de tous

- Mutualités : il n'y a pas de bureaux d'accueil de mutualités sur le territoire. ;
- Banque : un guichet de banque situé dans le centre de Villers-la-Ville ;
- Système d'Echange Local (SEL), funérariums, salons de toilettage, vétérinaires, jardins partagés de Villers, coiffeurs à domicile ...

Autres services

- Culte : une église catholique est présente par village ;
- Accueil temps libre des enfants qui fréquentent les écoles de l'entité est situé à Villers-la-Ville.

Culture

- Une maison communautaire située à Marbais et un centre récréatif, culturel et sportif ;
- L'abbaye de Villers propose de nombreux événements (expositions, concerts en plein air, fête médiévale, stages,...). Son accès est gratuit pour les habitants de la Commune de Villers-la-Ville ;
- Présence d'une dizaine d'associations musicales ;
- Bibliothèque communale située à Tilly ;
- Présence d'une librairie proposant des rencontres d'auteurs et des animations ;
- Présence de nombreuses activités artistiques et d'une troupe de théâtre amateur ;

Vie associative

- Maisons de village et salles : 1 salle polyvalente, mise à disposition gratuitement de la maison communautaire aux associations, 2 salles privées situées à Marbisoux et Mellery ;
- Associations : 164 en 2019 (CADEV, comités des jeunes et mouvements de jeunesse, comités des fêtes, comités des carnavals et animations.

Sport

- Clubs: 30 clubs sportifs (football, tennis, fitness, yoga, course à pied, golf ...)
- Infrastructures : un hall omnisports, terrains de football, centres équestres, terrains multisports dans chaque village, golfs, terrains de tennis.

Tourisme

- Attractions à l'échelle communale : tourisme vert, Abbaye de Villers, réserve naturelle de Gentissart, Châtelet de Marbais - Villers-la-Ville
- Syndicat d'initiative : installé à proximité de l'Abbaye de Villers-la-Ville rue de l'Abbaye, 53 ;
- Folklore : Carnaval de Villers-la-Ville, jeux intervillages, kermesses, fêtes de village ;
- Plusieurs Confreries ;
- 10 lieux d'hébergement en 2019, 2 établissements de chambres d'hôtes, 7 gîtes et meublés, 2 cafés, 4 friteries/snack, 10 restaurants, 3 fermes avec point de vente, 4 traiteurs et 10 cafés.

Le nombre de nuitées a subi une évolution de 674 nuitées supplémentaire (+47 %) depuis 2016. Il est supérieur à celui de Sombreffe mais inférieur à celui de Fleurus, Les Bons Villers et Genappe.



Mobilité

Réseau routier

- Autoroutes : l'autoroute la plus proche est la E42 (Mons-Liège), située à 20 km
- Voiries régionales : N93 et N275 qui traversent la Commune
- Voiries communales : 231,4 km
- Accès aux pôles : Ottignies Louvain-la-Neuve en 20 minutes, Charleroi en 30 minutes, Namur en 40 minutes et Bruxelles en 50 minutes
- Charges de trafic : La N93 compte 8.000 véhicules/jour, la N275 en compte 5.000, sauf au niveau de l'abbaye où l'on compte 8.000 véhicules/jour.

Réseau ferroviaire

- Gares : Villers-la-Ville et Tilly
- Ligne(s) : L140 (Charleroi Sud -Ottignies)
- Fréquence : 1 train / heure / sens, 2 en heures de pointe
- Accès aux pôles : Ottignies/Louvain-la-Neuve en 17 minutes, Nivelles en 20 min, Charleroi en 28 minutes, Namur en 33 minutes et Bruxelles 1 heure

Réseau de transports en bus

- Lignes : 5
- Nombre d'arrêts : environ 45 (sans compter les arrêts dédoublés)
- Villages desservis : tous

Modes doux

- RAVeL : Pas de RAVeL sur le territoire, le plus proche (L41) est à Genappe
- Réseaux lents : réseau points nœuds et plusieurs projets en cours de pistes cyclables, présence de divers circuits touristiques

Autres (aérien et fluvial)

- Autres (aérien et fluvial) : absence de voies navigables et d'aéroport (Bruxelles-Sud est le plus proche, à 19 km de Villers-la-Ville).

Mouvements domicile - travail

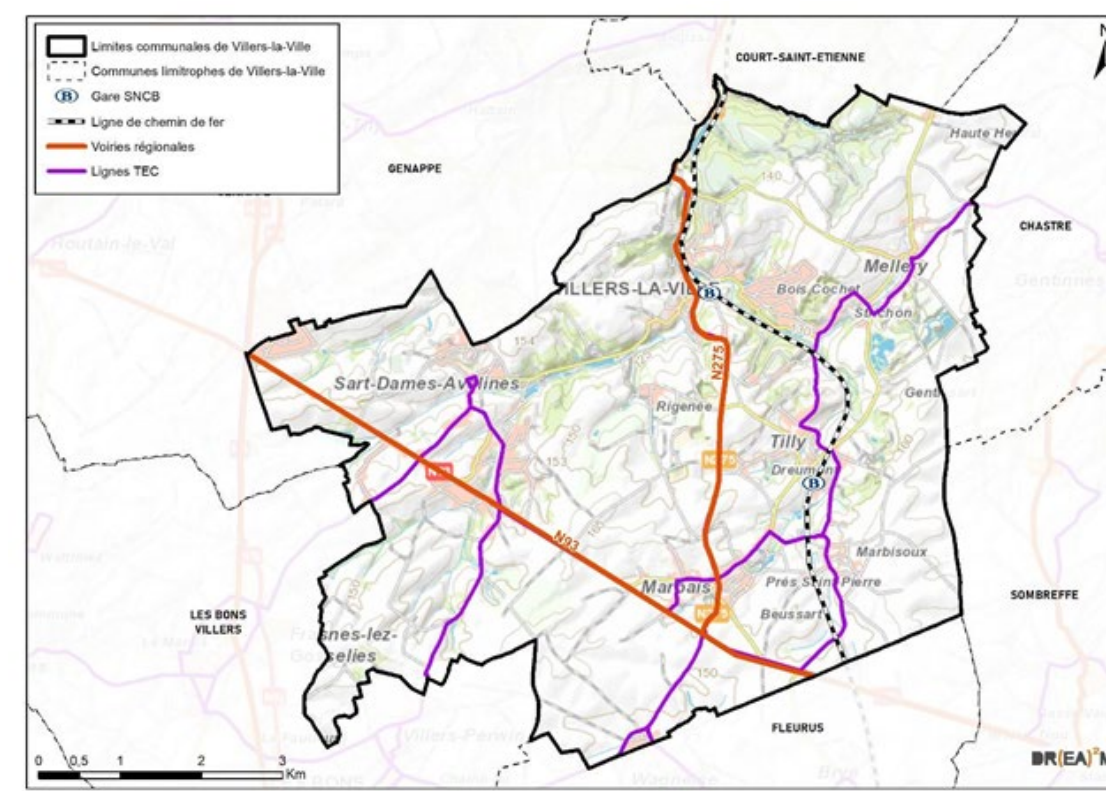
- Lieux de travail des habitants : Pôle de Charleroi, d'Ottignies - Louvain-la-Neuve, de Charleroi et de Namur mais également la Commune de Nivelles
- Lieux de résidence des travailleurs : Commune de Villers-la-Ville

Sécurité routière

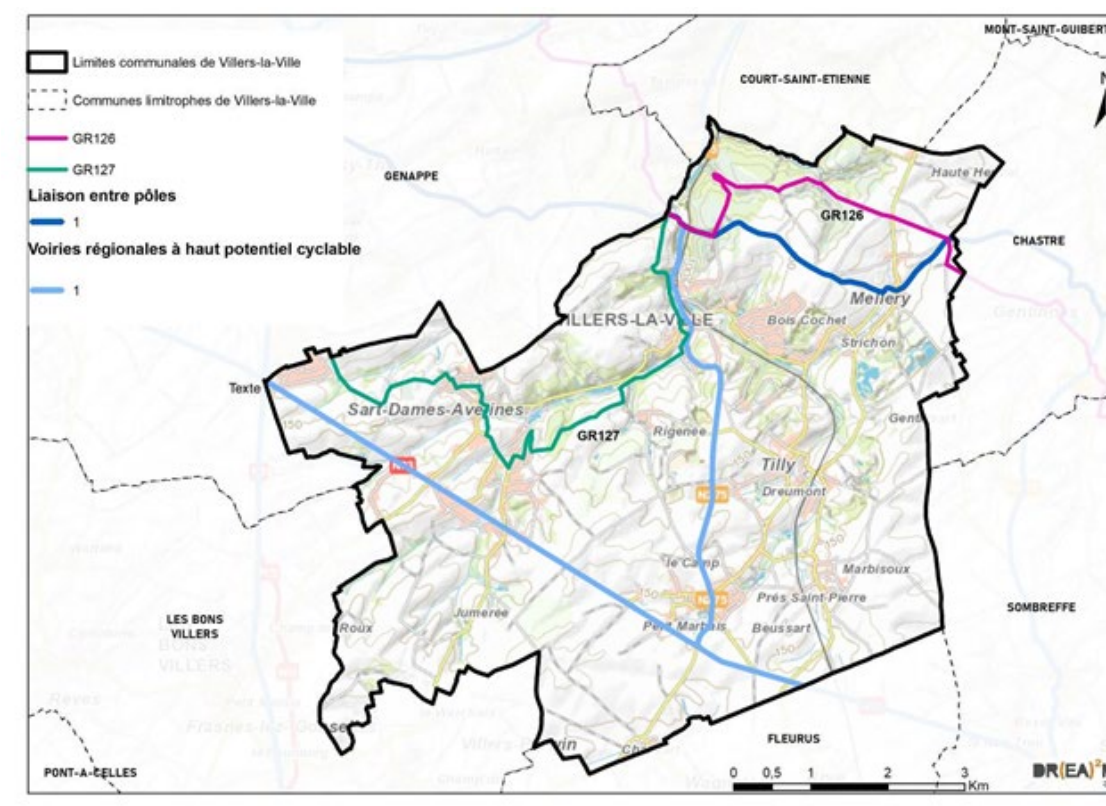
- Accidents : 30 accidents de la route en 2019
- Nombre de victimes de la circulation : 37 personnes en 2019

Stratégie, actions et services liés à la mobilité :

- PCM : en cours d'élaboration (2020)
- GRACQ : association d'usagers cyclistes visant à créer de meilleures conditions de circulation pour les cyclistes
- CPAS : service de taxi social à disposition des citoyens



Réseau routier



Mobilité douce



Politique énergétique et environnementale

Réseaux techniques

- Electricité : gestion par ORES, 1 ligne à haute tension traversent le territoire mais en évitant au maximum les zones habitées ;
- Eau - Distribution : gestion par l'Intercommunale du Brabant Wallon
- Gaz naturel : gestion par Ores
- Télécommunications : téléphonie et télédistribution gérées par Proximus et VOO, téléphonie mobile gérée par Telenet, Orange Belgium, Proximus (4 antennes relais et 9 antennes réseau)
- Accès à Internet : bonne desserte et présence d'un espace public numérique
- Qualité de l'air : identique à la Région wallonne

Énergies renouvelables : présence du parc éolien à Marbaix

Eaux usées

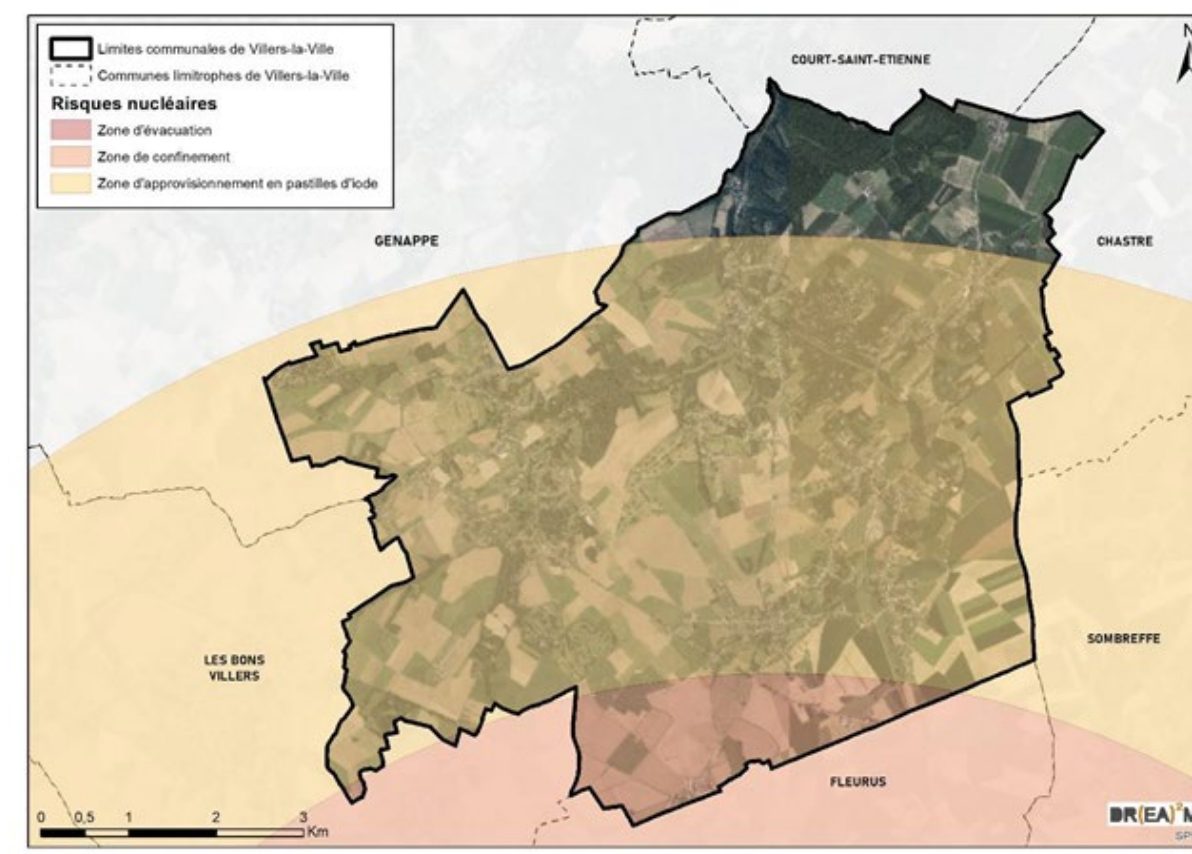
- Eau - Égouttage : le territoire est concerné par deux Plan d'Assainissement par Sous-Bassin Hydrographique. 3 stations d'épuration sont existantes, couvrant 8.000 équivalents-habitants (EH).

Gestion des déchets

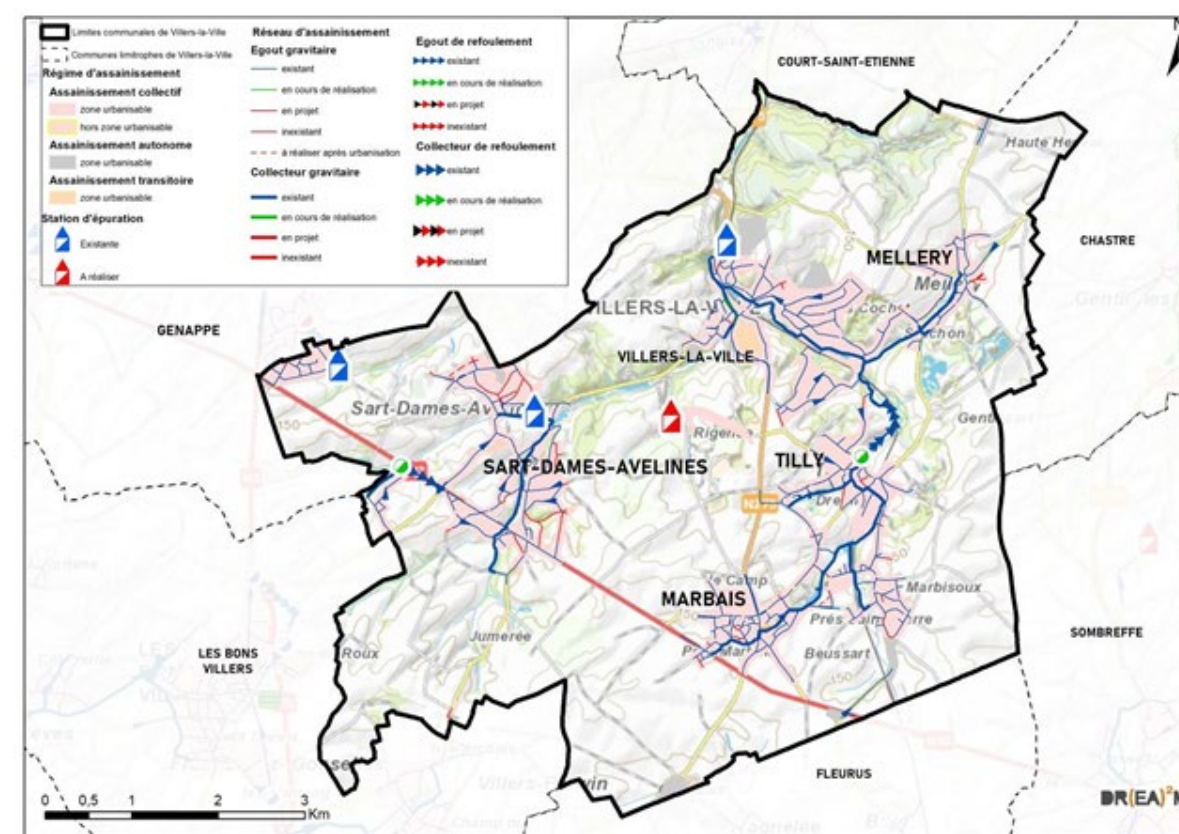
- Déchets ménagers : assez stable avec une tendance à la diminution à environ 139,4 kg par habitant et par an, et inférieure la moyenne wallonne ;
- Récolte et traitement des déchets : sacs poubelles payants, bulles à verre, conteneurs à textiles, un parc à conteneurs à Tilly.

Risque nucléaire

Le territoire est partiellement compris dans la sphère d'influence des risques potentiels de l'Institut National des Radioéléments (IRE) à Fleurus.



Localisation des zones de risque nucléaire



Cartographie du PASH



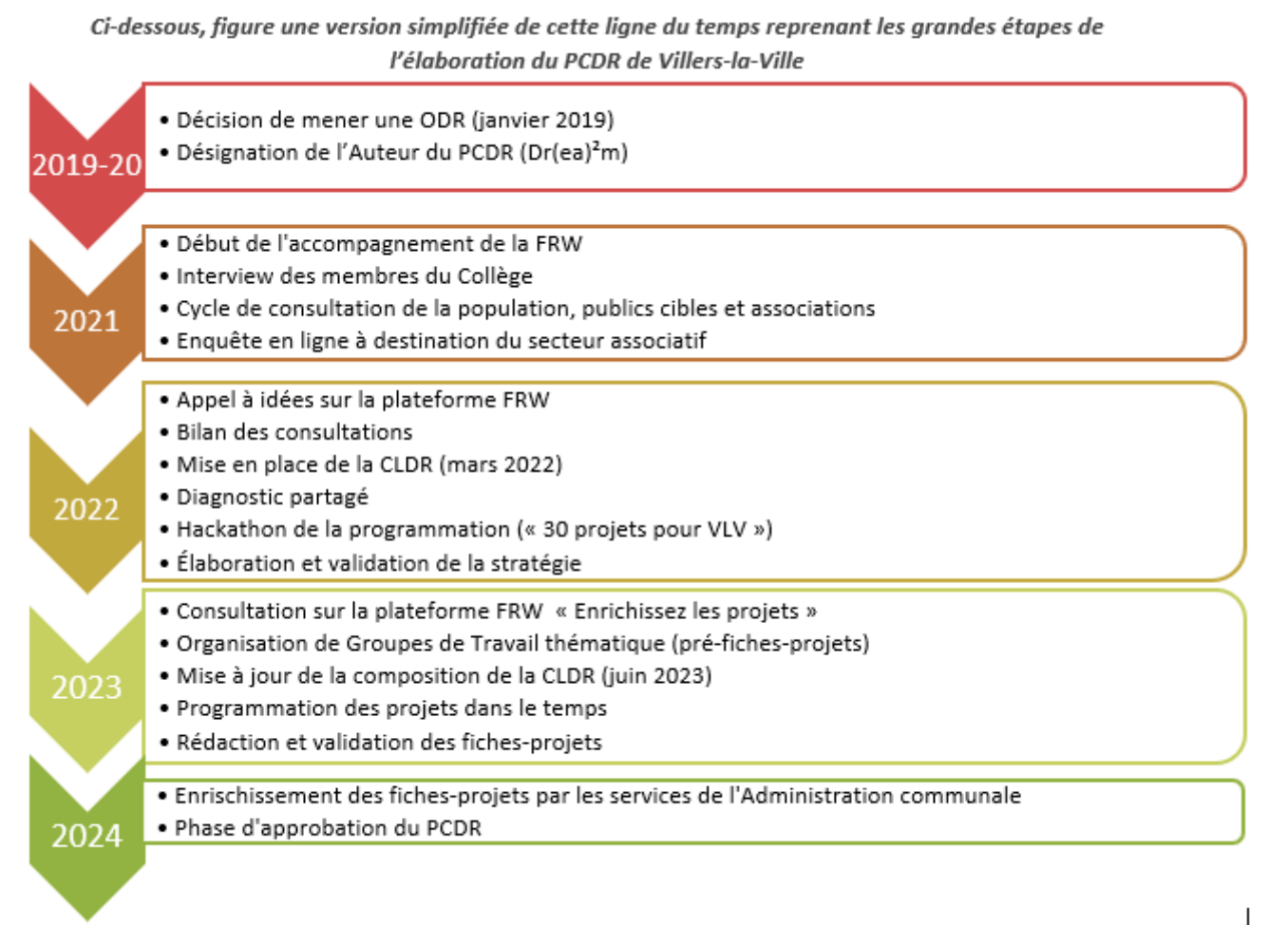
PARTIE 2 : PARTICIPATION CITOYENNE

Cette partie constitue un résumé de la description des résultats de la participation. La commune de Villers-la-Ville a été accompagnée dans l’élaboration de son PCDR, et tout particulièrement pour la consultation citoyenne, par la Fondation Rurale de Wallonie.

 La FRW est un organisme d’utilité publique, indépendant et pluraliste. Elle œuvre pour le développement des régions rurales de Wallonie par le soutien à des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux dans une démarche durable. La FRW accompagne les communes rurales wallonnes depuis 1979.

Dans son ensemble, l’élaboration du PCDR a duré un 2 ans et demi. Le schéma ci-dessous retrace les étapes clés de cette élaboration.

Les étapes clefs et le pilotage communal



L’élaboration du PCDR de Villers-la-Ville en résumé

 6 membres du Collège interviewés	 2 séances d’information pour le personnel communal	 4 consultations villageoises en présentiel pour 66 participants	 1 atelier villageois organisé en ligne pour les habitants non consultés en présentiel
 1 enquête en ligne organisée pour les publics cibles (associations)	 2 Tables rondes thématiques – Associations et jeunesse	 2 consultations en ligne – Appel à idées et enrichissement des projets - sur la plateforme FRW pour 97 participants	 1 Hackathon stratégique : « 30 projets pour Villers-la-Ville » pour 16 participants
 40 membres de CLDR en 2022 et 2023 après renouvellement	 17 réunions plénières de la CLDR	 4 réunions de coordination + 25 réunions techniques avec la Commune	 Des groupes de travail thématique pour affiner et coconstruire les fiches-projets
 2 visites de terrain avec la Commune (mai et septembre 2022)	 2 articles dans le bulletin communal informant de l’ODR	 8 Evénements + dizaine de publications Facebook ODR sur la page communale (2 400 followers)	 1 site internet www.odrvlv.info 7 actualités et 364 visiteurs



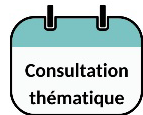
L'information, la consultation des forces vives locales et de la population

La consultation des habitants et forces vives de Villers-la-Ville a débuté en septembre 2021 par les rencontres du Conseil communal, de la CCATM et du personnel communal suivi des interviews des membres du collège communal. Les rencontres villageoises ont eu lieu de novembre à décembre 2021.

Tableau chronologique récapitulatif du cycle des consultations villageoises :

Date	Type de démarche	Lieu	Nombre citoyens	Nombre élus
09/11/21	Réunion villageoise	Villers-la-Ville – Salle du Conseil de l'Administration communale	16	3
10/11/21	Réunion villageoise	Mellery – Maison des jeunes – ANNULÉE	/	/
23/11/21	Réunion villageoise	Sart-Dames-Avelines – Salle polyvalente	23	3
24/11/21	Réunion villageoise	Tilly + Report Mellery – Ecole communale	14	4
07/12/21	Réunion villageoise	Marbais – Maison des jeunes	13	3
13/12/21	Réunion villageoise en ligne	/	5	1
TOTAL :			71	14

Consultation des associations – Enquête en ligne (du 8 décembre 2021 au 3 janvier 2022)



Cette enquête avait pour but d'identifier les forces et les faiblesses du territoire villersois en lien avec le secteur associatif et de mieux connaître les attentes et besoins spécifiques de ce secteur. 9 associations ont participé à cette enquête.

Consultation du secteur de la jeunesse – Tables rondes (29 avril 2022)



Cette rencontre avait pour but d'identifier les forces et les faiblesses du territoire villersois en lien avec le secteur de la jeunesse et de mieux connaître les attentes et besoins spécifiques de ce secteur. La réunion a été suivie par 7 organismes différents travaillant directement avec le secteur de la jeunesse sur le territoire.

Consultation du secteur associatif – Tables rondes (10 mai 2022)



Cette rencontre avait pour but de compléter le travail de consultation entamé via l'enquête en ligne. La réunion a été suivie par 11 représentants issus de différentes associations actives sur le territoire.

Consultation en ligne via la plateforme participative

Étape 1 – Appel à idées (mai - juin 2022)



L'enquête a été lancée sur la plateforme FRW du 1 mai au 12 juin 2022. Dans cette partie de la phase d'élaboration du PCDR, l'objectif a été d'organiser un grand "brainstorming" d'idées de projets concrets autour de 8 thématiques différentes : 1) l'environnement, 2) la mobilité douce et l'alternative à la voiture, 3) le tourisme et la valorisation du patrimoine, 4) le lien social, 5) l'accès au logement, 6) la diversité du territoire, 7) la transition énergétique et 8) l'économie.

Étape 2 – Enrichissement des projets (mars - avril 2023)



Une deuxième phase de consultation s'est déroulée en mars et avril 2023 via la plateforme participative afin d'enrichir les projets du listing du PCDR.

La CLDR



Les réunions de la CLDR durant la phase d'élaboration du PCDR se sont déroulées de mars 2022 à mai 2024.

Pendant la phase d'élaboration du PCDR, la CLDR s'est réunie à fréquence régulière pour donner lieu à :

- 17 séances plénières ;
- 2 visites de terrain ;
- 1 demi-journée de réflexion stratégique « Hackathon » (CLDR élargie aux habitants) ;

En outre, des groupes de travail et des consultations thématiques ont été effectués durant le processus d'élaboration, à savoir :

- Groupe de Travail du 16 janvier 2023 : « Développement de la Biodiversité »
- CLDR du 13 mars 2023 : GAL 4 Bras : rencontre entre la CLDR et les agriculteurs du territoire
- Groupe de travail « Mobilité » du 26 juin 2023 : Cartographie et lot 0
- Foire agricole du 17 septembre 2023 - GAL 4 Bras : rencontre entre la CLDR et les agriculteurs du territoire
- Séance d'information et enrichissement des fiches-projets par l'Administration communale du 16 janvier 2024



DATE	THÈME		Mode de réunion
16/03/22	Mise en place de la CLDR	Séance plénière : installation CLDR, résultats du cycle de consultation de la population, le fonctionnement de l'ODR, les missions et rôles de la CLDR...	En présentiel
20/04/22	Diagnostic partagé et élaboration de la stratégie de développement	Séance plénière : validation du diagnostic partagé et premiers enjeux de développement	En présentiel
15/04/22	Découverte du territoire	Visite des lieux, au sein de la Commune, qui pourraient inspirer les membres de la commission	Visite de terrain
01/06/22	Elaboration stratégie de développement	Séance plénière : présentation du nouveau PCM, lien avec le PCDR et affinage de la stratégie de développement en lien avec la mobilité	En présentiel
25/06/22	Elaboration de la stratégie et sélection des projets	Hackathon ouvert à la population	En présentiel
17/09/22	Découverte du territoire	Visite de la réserve naturelle de Gentissart au sein de la Commune sur demande de la CLDR comme lieu pouvant inspirer les membres de la commission sur les enjeux liés à la biodiversité et l'environnement	Visite de terrain
18/10/22	Validation de la stratégie de développement et Lot 0	Séance plénière : validation de l'ossature de stratégie de développement et premières réflexions sur le lot 0	En présentiel
07/12/22	Analyse listing de projets	Séance plénière : affinage du profil des projets en vue de leur programmation dans le temps	En présentiel
10/01/23		Séance plénière : affinage du profil des projets en vue de leur programmation dans le temps	En présentiel
30/01/23	Inter CLDR – Programmation du GAL des 4 bras	Séance plénière regroupant les CLDR de Villers-la-Ville, Genappe et Les Bons Villers : soutenir le GAL dans la création de sa nouvelle programmation et liens avec les PCDR	En présentiel
13/03/23	Analyse listing de projets	Soirée thématique « agriculture » regroupant la CLDR et les agriculteurs du territoire de Villers-la-Ville : interroger les agriculteurs en tant que personnes ressources pour consolider les réflexions du PCDR en lien avec cette thématique	En présentiel
18/04/23	Programmation des projets	Séance plénière : proposition de programmation en lots (1, 2 et 3)	En présentiel
26/06/23	Rédaction des fiches-projets	Groupe de travail « Mobilité » du 26 juin 2023 : cartographie	En présentiel
27/06/23		Séance plénière : analyse et avis sur les premières fiches du PCDR – 1 ^{er} partie	En présentiel
13/09/23		Séance plénière : analyse et avis sur les premières fiches du PCDR – 2 ^e partie	En présentiel
06/11/23		Séance plénière : avis sur les fiches-projets du lot 1	En présentiel
22/11/23		Séance plénière : avis sur les fiches-projets du lot 2	En présentiel
19/12/23		Séance plénière : avis sur les fiches-projets du lot 3	En présentiel
07/05/24	Approbation avant-projet	Séance plénière : approbation de l'avant-projet de PCDR et choix de la première demande de convention Développement rural	En hybride

Les premiers résultats concrets de l'Opération de Développement rural

Durant la phase d'élaboration du PCDR, différentes actions et projets ont été initiés ou mis en place par la Commune ou par des partenaires locaux :

Création d'une Maison de Jeunes reconnue par la FWB à Villers-la-Ville	1
Soutenir l'offre de logement locatif en partenariat avec l'AISBW	2
Création d'une crèche de 70 lits	3
Création d'une piste cyclable en site propre reliant Villers-la-Ville à Sart-Dames-Avelines	4
Mise à disposition de voitures partagées électriques pour les habitants de la Commune	5

Tous les projets présentés ci-dessus ont été soit des réponses rapides à des problématiques identifiées dans le cadre du PCDR, soit des projets initialement prévus pour le PCDR mais qui ont abouti plus rapidement que prévu grâce à l'engagement, la bonne volonté et la motivation des différents partenaires.

Les projets du lot 0

Le « lot 0 » reprend les 3 actions et projets initiés ou mis en place par la CLDR durant la phase d'élaboration du PCDR. Tous ces projets ont été soit des réponses rapides à des problématiques identifiées dans le cadre du PCDR, soit des projets initialement prévus pour le PCDR mais qui ont abouti plus rapidement que prévu.

Mise en place d'un GT Mobilité active	Fiche n°0.1
Inventaire du réseau piéton et cyclable	Fiche n°0.2
Participation de la CLDR dans la nouvelle programmation du GAL Pays des 4 Bras	Fiche n°0.3



PARTIE 3 : DIAGNOSTIC PARTAGE

Le diagnostic-partagé vise à identifier les atouts et faiblesses de l'entité en croisant les résultats de l'analyse socio-économique du territoire (partie I du PCDR) et les résultats de la participation de la population (partie II du PCDR) afin d'élaborer un « diagnostic partagé » de l'entité.

Pour chaque thématique, les constats sont résumés dans un tableau sous forme d'atouts, faiblesses, opportunités et menaces (AFOM) de manière à avoir un état des lieux de chaque thématique en un aperçu rapide. Sur base de ces constats, 38 enjeux (des défis à relever) se sont dégagés autour de 13 thématiques regroupées autour de 4 axes : « habiter », « travailler », « se divertir » et « se déplacer »

Habiter à Villers-la-Ville

Urbanisme

Enjeu 1 : « Une urbanisation de la Commune à encadrer ? » : Villers-la-Ville connaît une croissance démographique continue ainsi qu'une forte pression foncière compte tenu de sa localisation à proximité des pôles tels que Nivelles, Charleroi, Namur et Ottignies-Louvain-la-Neuve. Ces pressions foncières entraînent une densification et l'urbanisation dans les villages, notamment par la construction de nouvelles habitations. Étant donné les perspectives d'évolution de la population et des ménages, cette tendance va se poursuivre et pourrait accentuer les problèmes déjà connus. Quels outils utiliser pour accompagner et encadrer ce développement tout en intégrant de nouvelles pratiques architecturales (habitat léger, habitat groupé) ?

Enjeu 2 : « Un caractère rural à conserver dans les villages ? » : la croissance démographique, l'urbanisation continue, la dénaturation de l'architecture traditionnelle, la proximité avec les pôles de Nivelles, Charleroi, Namur et Ottignies-Louvain-la-Neuve et de la N93, sont autant de facteurs qui peuvent faire perdre aux villages de Villers-la-Ville leur identité rurale, qui est pourtant un élément essentiel aux yeux de ses résidents. Quels moyens peuvent être mis en place pour garantir la conservation de cette identité et du patrimoine architectural de Villers-la-Ville ?

Enjeu 3 : « Continuer la rénovation des espaces publics ? » : Il existe de nombreux espaces publics à Villers-la-Ville et dans ses villages qui ont déjà profité de réaménagements, les rendant plus conviviaux et sécurisés. Comment étendre ces réaménagements à l'ensemble de la Commune pour que chaque village profite d'un espace public de qualité et accueillant pour la biodiversité ?

Logement

Enjeu 4 : « Des jeunes ménages à garder/attirer ? » : la pression foncière et l'augmentation du prix de l'immobilier rendent l'accès aux logements plus difficile pour les jeunes à Villers-la-Ville. Ces derniers peuvent alors avoir tendance à quitter la Commune. Quels moyens peuvent être mis en œuvre pour garder les jeunes dans les villages ?

Enjeu 5 : « Comment adapter les logements pour les personnes âgées ? » : Le manque d'infrastructures adaptées et de services de proximité est un problème pour les personnes plus âgées, qui ont alors des difficultés à rester vivre dans leurs villages. Cela peut devenir un problème de plus en plus important au vu du vieillissement de la population et de l'isolement de plus en plus marqué des plus de 65 ans. Quelles facilités peuvent être mises en place pour aider les personnes âgées à rester dans leurs villages ?

Enjeu 6 : « Un effet « cité-dortoir » à contenir ? » : l'augmentation de la population à Villers-la-Ville, uniquement due à un solde migratoire, prouve son attractivité territoriale. Cependant, les difficultés d'intégration des nouveaux résidents, la perte des services locaux, ou encore le manque d'attrait pour la culture locale, rendent les villages moins vivants et créent un effet « cité-dortoir ». Comment limiter cet effet et redynamiser les villages pour en faire des lieux conviviaux et vivants ?

Services

Enjeu 7 : « Accueil des enfants en bas âge et des systèmes de garde périscolaire à développer » : Villers-la-Ville connaît un nombre croissant de nouveaux arrivants et présente peu de garderies et un accueil périscolaire peu développé sur son territoire. Comment répondre à la demande existante et future permettant l'accueil des enfants ?

Enjeu 8 : « Des services de proximité à pérenniser/relancer ? » : Villers-la-Ville souffre d'un clivage entre le nord et le sud de son territoire avec des services concentrés dans le sud qui profitent de l'influence de la N93. La majeure partie des services de proximité (banque, poste, médecins, petits commerces ...) est présente sur l'ensemble du territoire à l'exception de Mellery. Ces services sont menacés par la numérisation de l'économie et la rationalisation des services et infrastructures physiques. Pour autant, ceux-ci participent à l'attrait des villages et à empêcher « l'effet cité-dortoir ». Comment permettre aux services de proximité de perdurer ou de revenir dans les villages de Villers-la-Ville ?

Enjeu 9 : « De nouveaux services à installer ? » : en plus de pérenniser les services existants, la demande se fait sentir pour le développement de nouveaux services innovants qui permettraient de dynamiser les villages, de mettre en relation les citoyens, et d'intégrer les défis de demain (espace culturel, espace de coworking, plateforme de partage, de covoiturage, repair café...).

L'énergie et la transition énergétique

Enjeu 10 : « De nouvelles éoliennes à encadrer ? » : le potentiel éolien sur la Commune est important, mais les consultations villageoises ont montré que le ressenti des citoyens est encore fort négatif. Vu que de nouveaux projets seront certainement encore introduits, ne faut-il pas mettre en place un cadre permettant de les accompagner ?

Enjeu 11 : Des projets citoyens de production d'énergie à soutenir à l'échelle de la Commune ? » : d'une part le potentiel éolien, solaire, hydroélectrique ou biomasse est important à Villers-la-Ville et d'autre part les projets citoyens de production d'énergie fourmillent partout en Wallonie et ailleurs et sont de plus en plus professionnels et performants. Par ailleurs, Villers-la-Ville dénombre deux associations actives en faveur de la transition énergétique qui pourraient permettre d'impulser des projets innovants. La Commune de Villers-la-Ville ne devrait-elle pas développer une production locale d'énergie en partenariat avec le secteur associatif ?

Enjeu 12 : « L'isolation du bâti ancien, un traitement spécifique ? » : la plupart du bâti à Villers-la-Ville est ancien et présente une qualité architecturale intéressante. Étant donné que le premier moyen de réduire sa consommation énergétique est d'agir sur l'isolation, n'y a-t-il pas un enjeu spécifique de sensibilisation sur les meilleures techniques à utiliser pour isoler un bâti ancien ?

La nature et l'environnement

Enjeu 32 : « Un maillage vert à préserver ? » : Villers-la-Ville dispose encore d'un maillage vert important et d'un patrimoine naturel diversifié (Natura 2000, Réserve Naturelle, nombreux Sites de Grands Intérêts biologiques ...), mais qui sont mis sous pression compte tenu de leur proximité avec les pôles régionaux et sous influence de la métropole de Bruxelles (pression foncière). Quels outils peuvent être mis en place pour préserver et renforcer ce maillage vert au sein de la Commune, qui serait alors un atout pour sa biodiversité ainsi que pour sa qualité écologique et paysagère ?

Enjeu 33 : « Une qualité de l'environnement à améliorer ? » : les pressions sur l'environnement sont nombreuses (pollution de l'air, pollution lumineuse, pression de l'agriculture, pollution des rivières, etc.). En plus des démarches déjà existantes, quelles actions supplémentaires peuvent être menées pour garantir un environnement de qualité aux habitants de la Commune ?

Enjeu 34 : « Préserver les ressources en eau de la Commune » : la vallée de la Thyle et son classement en zone Natura 2000 contribuent activement à l'accueil d'une faune et d'une flore spécifiques des milieux rivulaires. Le dense réseau hydrographique contribue également à façonner les paysages de la Commune et



a contrario est une problématique à l'échelle de la Commune lors des forts épisodes pluvieux. Quels moyens peuvent être mis en œuvre pour préserver l'ensemble de ces milieux au regard des pressions s'exerçant sur le territoire et de l'augmentation des épisodes pluvieux exceptionnels ?

Gouvernance et communication

Enjeu 14 : « Améliorer la communication vers les citoyens ? » : un cloisonnement des services communaux, une multiplication des règlements, une participation citoyenne qui augmente, un entrepreneuriat qui se développe, des réseaux sociaux qui nous bombardent d'informations... autant d'éléments qui poussent à une augmentation et une professionnalisation de la communication vers le citoyen et le secteur associatif.

Enjeu 15 : « Soutenir les projets des citoyens ? » : les projets citoyens ne manquent pas pour dynamiser et faire vivre les villages. En apportant son soutien à divers projets, la Commune permettrait de les mettre en œuvre de manière plus aisée et ainsi d'aider au dynamisme communal en s'appuyant sur son réseau associatif existant

Travailler à Villers-la-Ville

Economie et emploi

Enjeu 17 : « Des villages comme nouveau lieu de vie économique ? » : l'artisanat est en essor en Wallonie et concerne surtout les métiers de bouche, le prêt à porter et la décoration d'intérieur. Cela résulte du développement de l'e-commerce qui donne sa chance aussi aux activités géographiquement décentrées et à la demande en augmentation pour des produits locaux et artisanaux. De nombreuses personnes se lancent en effet comme indépendantes complémentaires et installent leur atelier chez elles. Cela représente donc une opportunité pour redévelopper l'activité économique dans les villages.

Enjeu 18 : « Des extensions économiques à gérer ? » : la Zone d'Activité Economique située le long de la N93 suscite de nombreuses inquiétudes quant à son développement. Il y a donc là un enjeu pour identifier comment intégrer ce projet avec son environnement et prévoir des activités complémentaires avec celles présentes dans les centres villageois.

Les commerces

Enjeu 19 : « Développer l'artisanat et le commerce local » : Villers-la-Ville possède de nombreux artisans et producteurs locaux de qualité qu'il serait intéressant de mettre en avant. Par ailleurs, la Commune possède de nombreux atouts touristiques permettant de soutenir les commerces locaux. À l'inverse, plusieurs villages disposent de peu de commerces de proximité. Quels moyens peuvent être mis en place pour soutenir les commerces locaux et stimuler l'ouverture de commerces de proximité dans les villages là où ils sont manquants ou absents ?

Enjeu 20 : « Soutenir une offre ambulante innovante ? » : pop-up store et food truck sont des modes de commerces en pleine expansion, mais sont aussi une manière pour un entrepreneur de tester le marché en bénéficiant d'une grande souplesse d'actions. Développer l'offre ambulante peut donc à la fois combler un vide dans l'offre commerciale via une proposition temporaire, mais aussi être une étape préalable pour constituer sa clientèle avant une fixation dans un lieu physique permanent.

L'agriculture

Enjeu 21 : « Un potentiel réel pour la diversification agricole ? » : après la mondialisation qui a eu pour effet de concentrer et spécialiser les exploitations, le monde agricole connaît une nouvelle mutation par la diversification qui apporte davantage de valeur ajoutée, recréant un lien local avec le citoyen et qui amène de nouveaux porteurs de projets. Grâce à sa diversité de sols et de reliefs et par la présence de producteurs

locaux (maraîchers ...), Villers-la-Ville possède des atouts de base pour favoriser une bonne diversification agricole permettant ainsi la production d'une réelle valeur ajoutée pour ces produits locaux.

Enjeu 22 : « La poursuite vers une agriculture plus respectueuse de l'environnement ? » : les grandes étendues de monoculture et l'utilisation excessive de pesticides sont un frein à la biodiversité et ont un impact sur l'environnement local. Poursuivre la promotion d'une agriculture plus respectueuse de son environnement permettrait d'une part de favoriser des produits de qualité, et d'autre part d'augmenter la qualité de l'environnement (introduction de haies bocagères) ainsi que de préserver la qualité paysagère de l'entité communale. Ceci permettrait également d'améliorer l'image des agriculteurs auprès de certains citoyens.

Enjeu 23 : « Les ceintures alimentaires de Charleroi, Louvain-la-Neuve et Namur, des aubaines à saisir ? » : disposer d'une bonne diversité des sols et de producteurs jouant la carte de la diversification est une condition sine qua non pour promouvoir les circuits courts. Mais toutes les expériences montrent qu'il faut également disposer de canaux de distribution structurés et efficaces. Villers-la-Ville possède une position stratégique à proximité de pôles régionaux (Charleroi, Namur, Louvain-la-Neuve) qui se sont dotés d'outils en faveur du développement d'une ceinture alimentaire. Il s'agit d'une réelle opportunité pour soutenir la diversification agricole locale.

Se divertir à Villers-la-Ville

Vie associative et culturelle

Ω Enjeu 24 : « Une offre culturelle et artistique suffisante ? » : le dynamisme folklorique et associatif est marqué à Villers-la-Ville par l'organisation d'un carnaval et de plusieurs festivités au sein des villages. Certes, l'Abbaye de Villers-la-Ville rayonne au-delà des frontières de la Commune par son offre culturelle organisée autour de grands événements. Cependant, l'offre culturelle locale est peu diversifiée et orientée vers les pôles voisins (Nivelles, Charleroi, Louvain-la-Neuve). Comment développer une offre culturelle et artistique en milieu rural à destination de tous les publics et développer des synergies avec l'Abbaye de Villers-la-Ville et les centres culturels voisins ?

Ω Enjeu 25 : « Pérennisation du secteur associatif ? » : le secteur associatif est particulièrement développé à Villers-la-Ville. Ce noyau associatif est pour autant menacé par le phénomène de village-dortoir et les comportements des néoruraux. Quels moyens peuvent être mis en œuvre pour encourager les citoyens à s'engager dans la vie associative de la Commune ? Quels moyens peuvent-ils être mis en œuvre pour soutenir les associations existantes dans le cadre de leurs activités (mise à disposition de locaux par exemple, matériel de projection ...) ?

Sport et loisirs

Enjeu 26 : « Une offre sportive à développer ? » : de nombreux clubs et infrastructures sportives sont présents à Villers-la-Ville, et les citoyens soulignent les nombreuses activités proposées. Cependant, il serait intéressant de développer cette offre pour permettre l'accès à différents sports pour tous ainsi que d'améliorer l'accessibilité du complexe sportif aux personnes non véhiculées.

Enjeu 27 : « Des activités de loisir à développer ? » : à côté de l'offre sportive, les activités de loisirs (mouvements de jeunesse, activités nature, stages pour enfants) sont développées à Villers-la-Ville. On observe de plus en plus d'initiatives privées en ce sens un peu partout en Wallonie avec des indépendants qui lancent une activité professionnelle complémentaire (boulangerie, couture, randonnées, trappeur, chocolaterie ...) et qui joignent à cela l'organisation de stages pour enfants pendant les congés scolaires. Serait-ce une filière à développer à Villers-la-Ville ?

Le tourisme et le patrimoine

Enjeu 28 : « Villers-la-Ville, un pôle touristique à conforter ? » : Villers-la-Ville dispose de plusieurs atouts qui peuvent jouer en sa faveur d'un point de vue touristique, tels que la proximité avec la nature, des paysages



de qualité et un patrimoine bâti intéressant. Pour autant, cette activité touristique ne doit en aucun cas nuire à la qualité de vie des habitants. En renforçant et en développant ces atouts, la Commune pourrait miser sur une activité touristique plus importante et mettre en place une stratégie permettant d'organiser les flux touristiques et diversifier son offre touristique. Les établissements Horeca profitent d'ores et déjà du secteur touristique en pleine expansion. Cependant, l'implantation de nouveaux établissements Horeca (hôtels, restaurants) pourrait permettre d'équilibrer l'offre au sein du territoire et de désengorger le secteur de l'abbaye. La création de nouvelles « boucles touristiques » ne serait-elle pas un moyen de valoriser et pérenniser le patrimoine bâti dans les villages ? Le développement du tourisme vert ne serait-il pas un moyen de développer de nouvelles offres touristiques (axées sur le moyen séjour), des établissements HORECA jouant sur la proximité, ainsi que de valoriser le patrimoine local en dehors de la centralité de l'Abbaye de Villers-la-Ville ?

Enjeu 29 : « Un patrimoine à entretenir ? » : Villers-la-Ville possède un patrimoine bâti, naturel important. Dans la même optique de développement touristique, mais aussi pour garantir des villages de qualité, des pistes peuvent être trouvées pour entretenir ce patrimoine afin qu'il ne se dégrade pas, ou revaloriser le patrimoine dégradé.

Enjeu 30 : « Valoriser les ressources naturelles et les sentiers ? » : de nombreux sentiers sont déjà présents au sein de l'entité communale. Cependant, les citoyens notent que certains de ces sentiers manquent de continuité, ou ont tendance à se refermer par manque d'entretien. En les valorisant, ceux-ci peuvent devenir de véritables liens entre les villages, être intégrés au développement touristique, et devenir une trame autour de laquelle seraient valorisées les ressources naturelles.

Se déplacer à Villers-la-Ville

Enjeu 34 : « Le train comme une liaison vers les pôles régionaux ? » : disposer de PANG gares sur son territoire est un privilège. N'y a-t-il pas là une opportunité pour développer davantage de liaisons en direction des pôles régionaux (Charleroi, Ottignies-Louvain-la-Neuve) et développer une intermodalité autour des PANG. Cela impliquerait une communication ciblée et la création de cheminements piétons et vélos de qualité et sécurisés vers chaque gare avec tout l'équipement adapté pour s'y stationner.

Enjeu 35 : « Des trottoirs à rénover ? » : les consultations ont mis en avant une absence/ étroitesse de trottoirs sur certains tronçons et servant parfois d'espace de stationnement. Dans le but d'apporter une alternative à la voiture, n'est-ce pas un enjeu que de faciliter les déplacements piétons ?

Enjeu 36 : « Une sécurité routière à résoudre ? » : en plus du manque de trottoirs et de l'état de certaines routes, l'insécurité routière a été signalée plusieurs fois concernant le non-respect des limitations de vitesse, le manque de pistes cyclables, le trafic important, ou les charrois agricoles. La N275 et la N93 sont clairement pointées, notamment à travers d'intersections accidentogènes ainsi qu'une traversée de ces voies qui n'est pas aisée pour les piétons. Une accessibilité sécurisée pour les usagers faibles aux infrastructures communales (bibliothèque, complexe sportif...) a également été mentionnée à plusieurs reprises au cours des consultations. Des mesures pour améliorer la sécurité des usagers pourraient donc être mises en place.

Enjeu 37 : « Pour un réseau modes doux structurant ? » : d'une part, se déplacer en vélo est devenu plus facile avec les modèles électriques et d'autre part, la motivation des citoyens à utiliser le vélo croît. Enfin, l'absence de connexions cyclables entre les entités villageoises et de connexion au RAVeL de Genappe fait défaut de manière générale. Développer un réseau structurant n'est-il donc pas une priorité ?

Enjeu 38 : « Organiser les déplacements autour de l'Abbaye de Villers-la-Ville » : l'Abbaye de Villers-la-Ville génère un flux important de voitures et de piétons le weekend et se trouve sur un axe structurant de la Commune. Comment permettre une circulation apaisée autour de l'Abbaye de Villers-la-Ville en permettant les déplacements de l'ensemble des usagers (PMR, piétons, cyclistes, automobilistes) ?

Enjeu 38 : « Anticiper la mobilité du futur ? » : le secteur automobile est en pleine mutation et la mobilité de demain sera fondamentalement différente. Ainsi, le TEC a élaboré une nouvelle vision de son offre qui s'articulera autour de lignes structurantes plutôt que sur une desserte de tout le territoire. Enfin, on observe une réelle émulation dans l'offre en modes doux qui le rend bien plus attractif. Villers-la-Ville se doit d'être attentive dès maintenant dans ce qu'il convient d'anticiper et de mettre en place pour ne pas rater la transition.



PARTIE 4 : STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

La stratégie de développement repose sur les étapes précédentes de l’Opération de Développement Rural (ODR) et a servi à définir les projets que la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) souhaite réaliser pour les 10 années à venir. La CLDR a dans un premier temps dégagé 6 enjeux territoriaux avant de déterminer 9 objectifs répondant à ces enjeux autour de 8 thématiques. Ceux-ci sont accompagnés d’effets multiplicateurs, de modalités d’évaluation, de liens avec le Développement Durable de propositions de projets apportant une réponse à ces objectifs.

Cette stratégie est résumée dans le tableau récapitulatif ci-après.

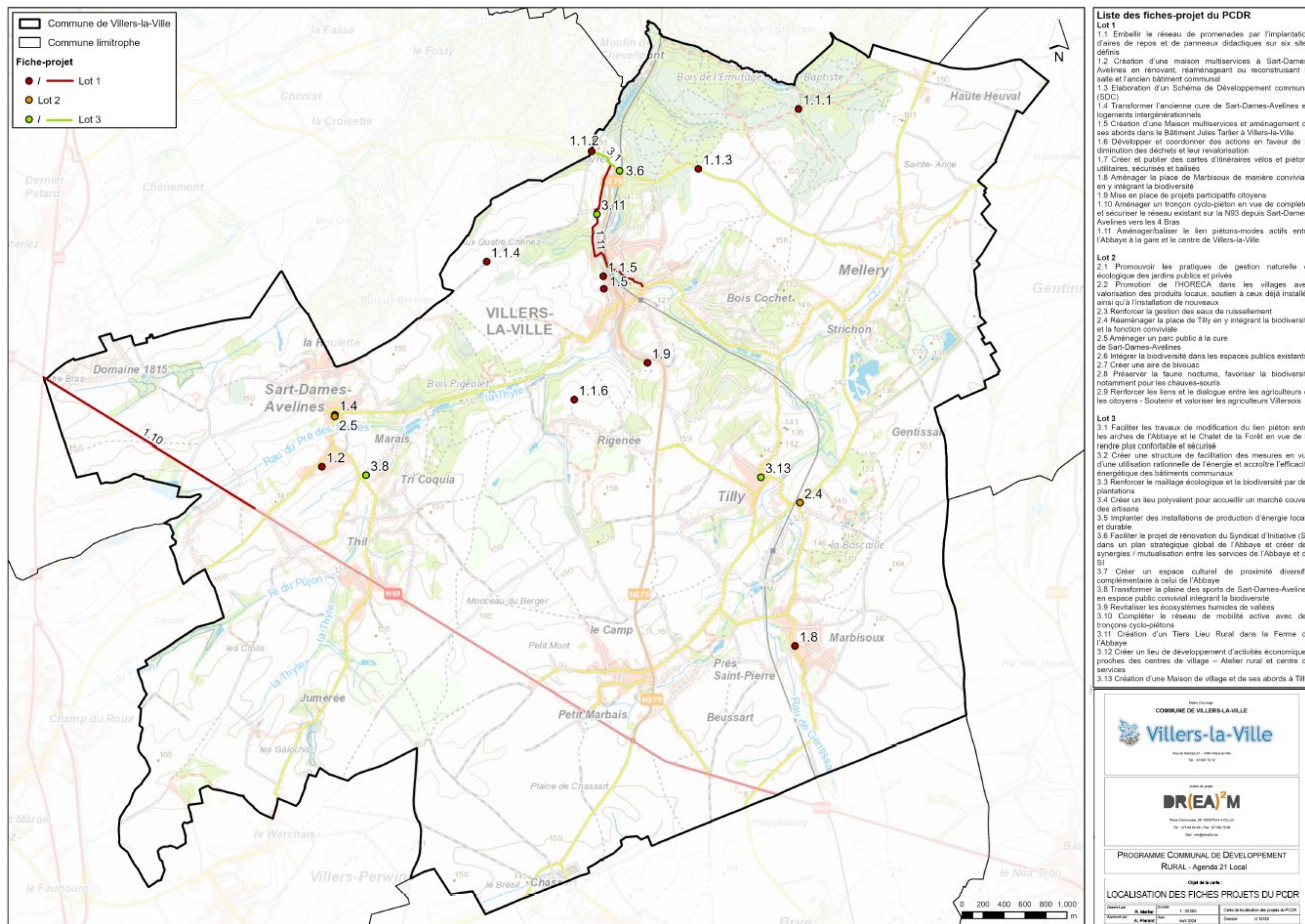
Thématique 1 Environnement	<u>Objectif 1.1</u> : Préserver et valoriser les ressources naturelles et la biodiversité
Thématique 2 Mobilité douce et alternative à la voiture	<u>Objectif 2.1</u> : Développer des réseaux de mobilité active et favoriser l’intermodalité
Thématique 3 Tourisme et valorisation du patrimoine	<u>Objectif 3.1</u> : Préserver et valoriser le patrimoine bâti, non bâti et culturel
	<u>Objectif 3.2</u> : Dynamiser le tourisme, la culture et les loisirs dans l’entité de Villers-la-Ville
Thématique 4 Lien social	<u>Objectif 4.1</u> : Renforcer les liens entre les Villersois et améliorer les services à la population
Thématique 5 Accès au logement	<u>Objectif 5.1</u> : Assurer l’accès au logement pour tous en innovant et en renforçant l’habitat autour des lieux centraux
Thématique 6 Diversité des territoires	<u>Objectif 6.1</u> : Préserver l’identité rurale et renforcer le rôle de l’agriculture locale dans le façonnement des paysages ruraux.
Thématique 7 Transition énergétique	<u>Objectif 7.1</u> : Assurer la transition énergétique de la Commune et améliorer l’efficacité énergétique
Thématique 8 Économie	<u>Objectif 8.1</u> : Dynamiser l’économie locale par le soutien au commerce et à l’HORECA et la valorisation de l’agriculture, en accord avec les spécificités du territoire



PARTIE 5 : PROJETS

Cette partie présente les différents projets qui permettront d'atteindre les objectifs que s'est fixés la commune et inscrits dans le présent PCDR. Cette partie est constituée de 11 projets de lot 1, 9 projets de lot 2 et 13 projets de lot 3. Leur intitulé et la localisation des projets (si ceux-ci sont localisables) de lot 1 et 2 est fournies ci-après.

LOT 0	
0.1	Création d'une Maison de Jeunes reconnue par la FWB à Villers-la-Ville
0.2	Soutenir l'offre de logement locatif en partenariat avec l'AISBW
0.3	Mise en place d'un GT Mobilité active
0.4	Inventaire du réseau piéton et cyclable
0.5	Participation de la CLDR dans la nouvelle programmation du GAL Pays des 4 Bras
0.6	Création d'une crèche de 70 lits
0.7	Création d'une piste cyclable en site propre reliant Villers-la-Ville à Sart-Dames-Avelines
LOT 1	
1.1	Améliorer le réseau de promenades par l'implantation d'aires de repos et de panneaux didactiques sur six sites définis
1.2	Création d'une maison multiservices à Sart-Dames-Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal
1.3	Elaboration d'un Schéma de Développement communal (SDC)
1.4	Transformer l'ancienne cure de Sart-Dames-Avelines en logements intergénérationnels
1.5	Création d'une Maison Multiservices et de ses abords dans le Bâtiment Jules Tarlier à Villers-la-Ville
1.6	Développer et coordonner des actions en faveur de la diminution des déchets et leur revalorisation
1.7	Créer et publier des cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés
1.8	Aménager la place de Marbisoux de manière conviviale en y intégrant la biodiversité
1.9	Mise en place de projets participatifs citoyens
1.10	Aménager un tronçon cyclo-piéton en vue de compléter et sécuriser le réseau existant sur la N93 depuis Sart-Dames-Avelines vers les 4 Bras
1.11	Aménager/baliser le lien piétons-modes actifs entre l'Abbaye à la gare et le centre de Villers-la-Ville
LOT 2	
2.1	Promouvoir les pratiques de gestion naturelle et écologique des jardins publics et privés
2.2	Promotion de l'HORECA dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux
2.3	Renforcer la gestion des eaux de ruissellement
2.4	Réaménager la place de Tilly en y intégrant la biodiversité et la fonction conviviale
2.5	Aménager un parc public à la cure de Sart-Dames-Avelines
2.6	Intégrer la biodiversité dans les espaces publics existants
2.7	Créer une aire de bivouac
2.8	Préserver la faune nocturne, favoriser la biodiversité notamment pour les chauves-souris
2.9	Renforcer les liens et le dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs Villersois
LOT 3	
3.1	Faciliter les travaux de modification du lien piéton entre les arches de l'Abbaye et le Chalet de la Forêt en vue de le rendre plus confortable et sécurisé
3.2	Créer une structure de facilitation des mesures en vue d'une utilisation rationnelle de l'énergie et accroître l'efficacité énergétique des bâtiments communaux
3.3	Renforcer le maillage écologique et la biodiversité par des plantations
3.4	Créer un lieu polyvalent pour accueillir un marché couvert des artisans
3.5	Planter des installations de production d'énergie locale et durable
3.6	Faciliter le projet de rénovation du Syndicat d'Initiative (SI) dans un plan stratégique global de l'Abbaye et créer des synergies / mutualisation entre les services de l'Abbaye et du SI
3.7	Créer un espace culturel de proximité diversifié complémentaire à celui de l'Abbaye
3.8	Transformer la plaine des sports de Sart-Dames-Avelines en espace public convivial intégrant la biodiversité
3.9	Revitaliser les écosystèmes humides de vallées
3.10	Compléter le réseau de mobilité active avec des tronçons cyclo-piétons
3.11	Création d'un Tiers Lieu Rural dans la Ferme de l'Abbaye
3.12	Créer un lieu de développement d'activités économiques proches des centres de village – Atelier rural et centre de services
3.13	Création d'une Maison de village et de ses abords à Tilly





PARTIE 6 : TABLEAU RECAPITULATIF

Projet de priorité 1 dont la mise en œuvre est planifiée dans les 0 à 3 ans :

N°projet	Intitulé de la fiche projet	Stratégie PCDR de Villers-la-Ville									Coût estimatif TVAC	Sources de financement	Porteur de projet et partenaires éventuels
		Thématique 1 : Environnement	Thématique 2 : Mobilité douce et alternative à la voiture	Thématique 3 : Tourisme et valorisation du patrimoine		Thématique 4 : Lien social	Thématique 5 : Accès au logement	Thématique 6 : Diversité des territoires	Thématique 7 : Transition énergétique	Thématique 8 : Economie			
		1.1	2.1	3.1	3.2	4.1	5.1	6.1	7.1	8.1			
FP 1.1	Embellir le réseau de promenades par l'implantation d'aires de repos et de panneaux didactiques sur six sites définis	X	X	X	X	X		X		X	38.900,00 €	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (80%) GAL Pays des 4 Bras Commissariat Général au Tourisme : Direction des Attractions et Infrastructures Touristiques Fonds propres communaux	Commune de Villers-la-Ville Commission des chemins et sentiers Syndicat d'initiative de Villers-la-Ville
FP 1.2	Création d'une maison multiservices à Sart Dames Avelines en rénovant, réaménageant ou reconstruisant la salle et l'ancien bâtiment communal	X		X	X	X		X	X	X	1.974.390,00 €	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (850.000€) SPW Mobilité et Infrastructures : Subsidés possibles en faveur de l'action sociale, sous conditions SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie : appel à projets POLLEC	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.3	Elaboration d'un Schéma de Développement communal (SDC)			X	X	X	X	X	X	X	110.000,00 €	SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie : Subvention pour les honoraires de l'auteur de projet agréé pour l'élaboration d'un SDC et d'un GCU (à adapter selon révision CoDT 2024)	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.4	Transformer l'ancienne cure de Sart-Dames-Avelines en logements intergénérationnels			X		X	X		X		623.663,00 €	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (60%) // BiodiverCité // YesWePlant (80%) SPW Mobilité et Infrastructures : FRIC Fonds propres communaux	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.5	Création d'une Maison Multiservices et de ses abords dans le Bâtiment Jules Tarlier à Villers-la-Ville			X	X	X			X		897.177,00 €	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (80%) SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie : appel à projets POLLEC Partenariats publics privés // Fonds propres communaux // Appels à projets	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.6	Développer et coordonner des actions en faveur de la diminution des déchets et leur revalorisation	X				X			X	X	42.000,00 €	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (80%) SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie : appel à projets POLLEC	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.7	Créer et publier des cartes d'itinéraires vélos et piétons utilitaires, sécurisés et balisés	X	X		X	X		X	X		à déterminer	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural SPW Mobilité et Infrastructures : FRIC // Plan Triennal // PIC // Plan Wallonie Cyclable SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Energie : appel à projets POLLEC Partenariats publics privés // Fonds propres communaux // Appels à projets	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.8	Aménager la place de Marbisoux de manière conviviale en y intégrant la biodiversité	X	X	X		X					327.416,00 €	SPW Mobilité et Infrastructures : PIC // FRIC SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (80%) // BiodiverCité Commissariat Général du Tourisme : Direction des Attractions et Infrastructures Touristiques Fonds propres communaux // Eventuels partenariats // Appels à projets ponctuels	Commune de Villers-la-Ville
FP 1.9	Mise en place de projets participatifs citoyens	X	X	X	X			X	X	X	100.000,00 €	Budget participatif par deux ans, soutenu par : - un budget communal (5 x 10.000€ étalés sur 10 ans) - un budget régional Développement Rural (5 x 10.000€ étalés sur 10 ans)	Commune de Villers-la-Ville Groupement associatif et/ou citoyens
FP 1.10	Aménager un tronçon cyclo-piéton en vue de compléter et sécuriser le réseau existant sur la N93 depuis Sart-Dames-Avelines vers les 4 Bras		X	X	X	X		X	X	X	493.293,00 €	SPW Mobilité et Infrastructures : FRIC // Droit de tirage // Plan Piéton Wallon // Plan Wallonie Cyclable	SPW - Direction des routes
FP 1.11	Aménager/baliser le lien piétons-modes actifs entre l'Abbaye à la gare et le centre de Villers-la-Ville		X	X	X	X		X	X	X	365.497,00 €	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural (80%) SPW Mobilité et Infrastructures : FRIC // Droit de tirage // Plan Piéton Wallon // Plan Wallonie Cyclable Partenariats publics privés // Fonds propres communaux // Appels à projets // PIWACY	Commune de Villers-la-Ville



Projets de priorité 2 dont la mise en œuvre est planifiée dans un délai de 3 à 6 ans :

N°projet	Intitulé de la fiche projet	Stratégie PCDR de Villers-la-Ville									Coût estimatif TVAC	Sources de financement	Porteur de projet et partenaires éventuels
		Thématique 1 : Environnement	Thématique 2 : Mobilité douce et alternative à la voiture	Thématique 3 : Tourisme et valorisation du patrimoine		Thématique 4 : Lien social	Thématique 5 : Accès au logement	Thématique 6 : Diversité des territoires	Thématique 7 : Transition énergétique	Thématique 8 : Economie			
		1.1	2.1	3.1	3.2	4.1	5.1	6.1	7.1	8.1			
FP 2.1	Promouvoir les pratiques de gestion naturelle et écologique des jardins publics et privés	X		X	X	X		X		X	à déterminer	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural // BiodiverCité // YesWePlant Natagora Brabant wallon Province du Brabant wallon : Cellule Technique de l'Environnement (accompagnement dans l'aménagement d'espaces publics) Divers : Partenariats public-privé // Fonds propres communaux // Appels à projets ponctuels // Fondations	Service « écoconseil et environnement » de la commune Ecawal // Natagora // Natagriwal // Conseil'Haies
FP 2.2	Promotion de l'HORECA dans les villages avec valorisation des produits locaux, soutien à ceux déjà installés ainsi qu'à l'installation de nouveaux	X		X	X	X		X		X	à déterminer	PAEDC	Commune de Villers-la-Ville
FP 2.3	Renforcer la gestion des eaux de ruissellement	X						X			à déterminer	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural SPW Mobilité et Infrastructures : FRIC Partenariats publics privés // Fonds propres communaux // Appels à projets // Crowdfunding	Commune de Villers-la-Ville
FP 2.4	Réaménager la place de Tilly en y intégrant la biodiversité et la fonction conviviale	X		X		X		X			à déterminer	SPW Mobilité et Infrastructures : PIC // FRIC SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural // Yes We Plant // BiodiverCité Province du Brabant wallon : Cellule Technique de l'Environnement (accompagnement dans l'aménagement d'espaces publics) Commissariat Général du Tourisme : Direction des Attractions et Infrastructures Touristiques	Commune de Villers-la-Ville
FP 2.5	Aménager un parc public à la cure de Sart-Dames-Avelines	X		X	X	X	X	X	X		à déterminer	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural // Yes We Plant // BiodiverCité	Commune de Villers-la-Ville
FP 2.6	Intégrer la biodiversité dans les espaces publics existants	X				X					à déterminer	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural // Yes We Plant // BiodiverCité Province de Brabant wallon : plantation de haies (jusque 9,00 € par mètre de haie)	Commune de Villers-la-Ville Ecawal // Natagriwal // Conseil'Haies // Adalia 2.0 // CRIE de Villers-la-Ville // les Jardins Partagés de Villers // Diversifruits asbl.
FP 2.7	Créer une aire de bivouac	X		X	X	X		X		X	à déterminer	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural GAL Pays des 4 Bras Commissariat Général au Tourisme : Direction des Attractions et Infrastructures Touristiques Fonds propres communaux	Commune de Villers-la-Ville Syndicat d'initiative de Villers-la-Ville
FP 2.8	Préserver la faune nocturne, favoriser la biodiversité notamment pour les chauves-souris	X							X		à déterminer	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : BiodiverCité SPW Mobilité et Infrastructures : PIC // Plan Triennal	Commune de Villers-la-Ville
FP 2.9	Renforcer les liens et le dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Soutenir et valoriser les agriculteurs Villersois	X				X		X		X	à déterminer	SPW Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement : direction du Développement Rural Fonds propres communaux	Ecoles Services communaux : action locale, agriculture et environnement, communication de la Ville Agriculteurs



Projet de priorité 3 dont la mise en œuvre est planifiée dans un délai de 6 à 10 ans

N°projet	Intitulé de la fiche projet	Stratégie PCDR de Villers-la-Ville								
		Thématique 1 : Environnement	Thématique 2 : Mobilité douce et alternative à la voiture	Thématique 3 : Tourisme et valorisation du patrimoine		Thématique 4 : Lien social	Thématique 5 : Accès au logement	Thématique 6 : Diversité des territoires	Thématique 7 : Transition énergétique	Thématique 8 : Economie
		1.1	2.1	3.1	3.2	4.1	5.1	6.1	7.1	8.1
FP 3.1	Faciliter les travaux de modification du lien piéton entre les arches de l'Abbaye et le Chalet de la Forêt en vue de le rendre plus confortable et sécurisé		X		X	X				
FP 3.2	Créer une structure de facilitation des mesures en vue d'une utilisation rationnelle de l'énergie et accroître l'efficacité énergétique des bâtiments communaux								X	
FP 3.3	Renforcer le maillage écologique et la biodiversité par des plantations	X		X				X		
FP 3.4	Créer un lieu polyvalent pour accueillir un marché couvert des artisans							X		X
FP 3.5	Implanter des installations de production d'énergie locale et durable								X	
FP 3.6	Faciliter le projet de rénovation du Syndicat d'Initiative (SI) dans un plan stratégique global de l'Abbaye et créer des synergies / mutualisation entre les services de l'Abbaye et du SI			X	X	X			X	
FP 3.7	Créer un espace culturel de proximité diversifié complémentaire à celui de l'Abbaye				X	X				
FP 3.8	Transformer la plaine des sports de Sart-Dames-Avelines en espace public convivial intégrant la biodiversité	X			X	X				
FP 3.9	Revitaliser les écosystèmes humides de vallées	X		X				X		
FP 3.10	Compléter le réseau de mobilité active avec des tronçons cyclo-piétons		X		X	X		X		
FP 3.11	Création d'un Tiers Lieu Rural dans la Ferme de l'Abbaye			X	X	X		X		X
FP 3.12	Créer un lieu de développement d'activités économiques proches des centres de village – Atelier rural et centre de services			X		X		X	X	X
FP 3.13	Création d'une Maison de village et de ses abords à Tilly	X		X		X		X	X	